

PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE et MESURES D'URGENCES (PSI-MU)

11 rue O'Reilly,
Verdun, Québec, QC
H3E 1T6



TABLE DES MATIÈRES

A. PRÉSENTATION	1
B. IMPLANTATION DU SITE	2
C. IDENTIFICATION DU BÂTIMENT ET DESCRIPTIF DES ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INCENDIE	3
D. COMITÉ SUR LES MESURES D'URGENCES	5
E. EMBLEMES STRATÉGIQUES	6
F. SYSTÈME D'ALARME INCENDIE	8
G. GICLERS AUTOMATIQUES	12
H. DÉCLENCHEUR MANUEL D'ALARME INCENDIE	14
I. DÉTECTEUR DE FUMÉE ET DE CHALEUR	15
J. ÉCLAIRAGE D'URGENCE ET PANNEAUX LUMINEUX « SORTIE »	15
K. PORTES COUPE-FEU	16
L. ACCÈS AU TOIT	17
M. DÉTECTEUR DE GAZ	17
N. ENTRÉE D'EAU	17
O. ASCENSEURS	18
P. SALLE MÉCANIQUE ASCENSEURS	19
Q. GÉNÉRATRICE	20
R. CHAMBRE ÉLECTRIQUE	20
S. EXTINCTEUR PORTATIFS	21
T. ISSUE D'URGENCE	23
U. ORGANISATION DES MESURES D'URGENCES	26
V. STRATÉGIE D'ÉVACUATION	28
W. PROCÉDURE D'ÉVACUATION	31
X. PROCÉDURE DE MESURES D'URGENCES	36
Y. LISTE DE MATIÈRES DANGEREUSES	43
Z. COMMUNICATIONS	44
AA. FORMATIONS ET EXERCICES	45
BB. PRÉVENTION INCENDIE	46

CC.	<u>SCHÉMAS (PLANS D'ÉLEVATION)</u>	47
DD.	<u>EXEMPLE D'UN PLAN D'ÉVACUATION</u>	49
EE.	<u>PLANS D'ÉVACUATION</u>	50
FF.	<u>INSPECTIONS DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INCENDIE</u>	87
GG.	<u>MISE À JOUR DU PSI</u>	88
HH.	<u>INFORMATION PRÉEXERCICE</u>	89
II.	<u>LISTE DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE</u>	90
JJ.	<u>REGISTRE DE FORMATION DU PERSONNEL DE SURVEILLANCE</u>	91
KK.	<u>GUIDE DE L'OBSERVATEUR EXERCICE D'ÉVACUATION</u>	92
LL.	<u>RAPPORT D'ÉVACUATION</u>	93
MM.	<u>ANNEXES</u>	95
NN.	<u>RECOMMANDATIONS</u>	96

A. PRÉSENTATION

Objectif de la procédure d'évacuation :

- A. IDENTIFIER RAPIDEMENT LA PROBLÉMATIQUE EN CAUSE**
- B. INFORMER LES INTERVENANTS DE LA SITUATION D'URGENCE**
- C. ASSURER LA SAUVEGARDE DES VIES HUMAINES**
- D. FACILITER L'ÉVACUATION DES OCCUPANTS EN LIEUX SÛRS**

Description :

Le PSI-MU est un document qui détaille tous les aspects de la sécurité incendie relatifs à un bâtiment ou établissement donné. Ce manuel de référence précise notamment les mesures de sécurité adéquates afin de prévenir différentes situations d'urgence. Il explique également comment bien réagir devant chaque situation. Chaque année, un plan de sécurité incendie doit être révisé afin de s'assurer qu'il tient compte des changements survenus quant à l'utilisation du bâtiment et autres caractéristiques. De plus, il est obligatoire de conserver un exemplaire daté de la plus récente version du plan de sécurité incendie. Par ailleurs, des exercices d'évacuation en cas d'incendie doivent être effectués à intervalles réguliers dans tous les bâtiments. Ces intervalles varient selon les usages du bâtiment, mais il faut le valider de façon pratique au moins une fois par année.

Un incendie est toujours un fléau redoutable. Bien que le bâtiment soit pourvu de dispositifs de sécurité, il est impératif d'être préparé à faire face à ce danger potentiel.

Dans le cadre de cette procédure, il est primordial de connaître :

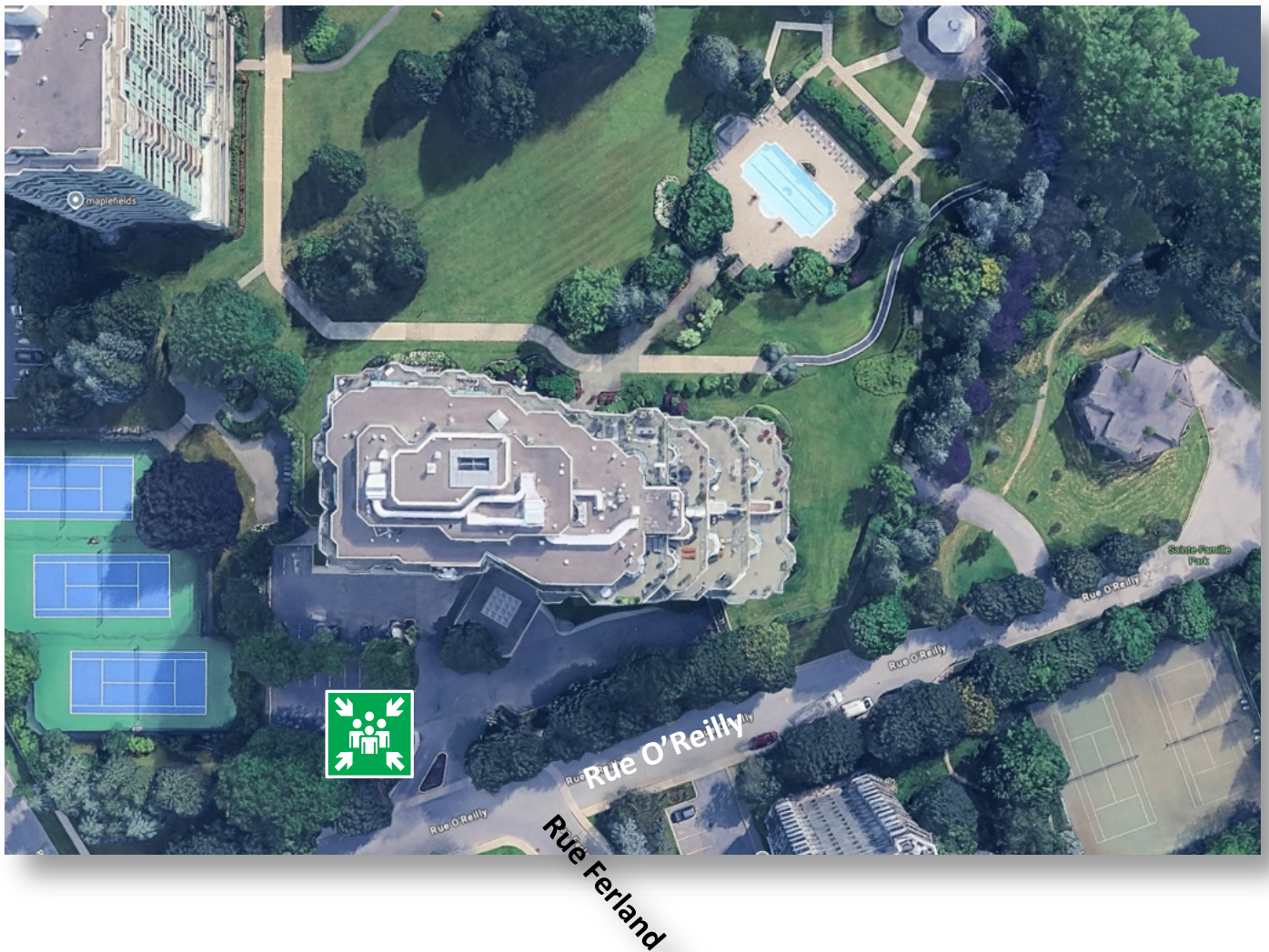
- **Les mécanismes d'alarme et de détection.**
- **Les méthodes d'intervention du service d'incendie.**
- **Définir les rôles et responsabilités du personnel et des organismes ayant un rôle à jouer dans la mise en œuvre de mesures d'urgence.**
- **La marche à suivre afin de préserver sa vie et celle des autres.**

Dans le même ordre d'idée, une situation d'urgence (sinistre) peut se déclarer à toute heure et en tout lieu. Pour ces raisons, l'existence d'un Plan de Sécurité Incendie et de Mesures d'Urgence (PSI-MU) permet de mettre en place les mesures nécessaires afin de faciliter une évacuation rapide, efficace et sécuritaire accompagnée d'une prise en charge efficace de la situation. Dans cet objectif, il est primordial de connaître l'ensemble des Mesures d'Urgence permettant de prévoir à toute éventualité.

Afin de favoriser une évacuation rapide, efficace et sécuritaire de tous les occupants du site, ce document a comme premier objectif de fournir les informations nécessaires à tous en ce qui concerne les rôles et responsabilités qui leur sont assignés.

En lien direct avec les responsabilités que nous avons tous envers notre propre Santé et Sécurité ainsi que celle des autres occupants de ce site, il est du devoir de chacun d'entre nous de contribuer à la bonne application de ce document. En toute situation, il est important de garder son sang-froid et faire preuve d'une grande prudence.

B. IMPLANTATION DU SITE



C. IDENTIFICATION DU BÂTIMENT ET DES ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INCENDIE

Informations relatives aux équipements

Informations Générales :

Nom du Bâtiment: Condominium Verrières VI

Responsable (Gestionnaire) : Carolina Machado (514-765-8893)

Usage Principale : C - Habitation

Nombre d'étages identifiés : 20 étages

Nombre d'étages hors sol : 18 + 2 techniques (tour Nord) / 16 + 2 techniques (tour Sud)

Nombre d'étages sous-sol : 2 (S1 et S2)

Nombre d'étage(s) techniques : 2 dans la tour Nord (accessible par cage d'escalier #1)
2 dans la tour Sud (accessible par cage d'escalier #4)

Nombre de condos : 153

Système d'alarme PAI et PAA:

Emplacement : RDC (derrière le poste du portier) et (PAA au SS1 - salle des casiers 3)

Type : Adressable

Détection : Déclencheur manuel, fumé, chaleur, gicleurs (SS1 et SS2 seulement).

Alarme sonore : Oui

Alarme visuelle (strobe) : Oui, salles : mécanique, mécanique ascenseurs, d'entraînement, de rencontre SS1).

Centrale de surveillance : BPG (514-489-7255 - code 92-4143)

Canalisation incendie et système de gicleurs :

Classe de canalisation : 1, 2 et 3

Emplacement robinets : Classe 1 dans les cages d'escaliers 1 et 4.

Emplacements collecteurs gicleurs et canalisation 65mm : À gauche de l'entrée principale.

Système de gicleur intégral ou partiel : Partiel (sous-sols 1 et 2 seulement).

Salle des gicleurs : SS2 tour Nord (salle des casiers #1 à côté de l'ascenseur #2).

Emplacement vannes sectoriel : Sous-sols 1 et 2 (salle des gicleurs, stat. B101 et salle technique (piscine).

Emplacement pompe incendie : Salle des gicleurs (SS2)

Entré d'eau : Salle mécanique piscine (SS1) par la porte vestiaire homme.

Escaliers :

Type : Cages d'escaliers en béton.

Identification : 1,2,3 et 4.

Étage desservis :

Tour Nord : #1 - Rez-de-chaussée au 20^e étage (19^e - étage mécanique et 20^e - salle ascenseurs),

#2 - Sous-sol 2 au RDC et Rez-de-chaussée au P2 (16^e étage). *Cage d'escaliers sectionnés.*

Tour Sud : #3 – SS2 au P2 (16^e étage) **CETTE CAGE D'ESCALIER N'A AUCUN ACCÈS AU RDC.**

#4 - Rez-de-chaussée au P2 (16^e étage) et les étages mécaniques (17^e et 18^e)

Pressurisé : Oui

Canalisation : Oui

Accès toits : Tour Nord - accès par la cage d'escalier #1, (étage au-dessus de P4 (18^e étage)).

Ascenseurs :

Nombre d'ascenseurs: 4

Numéro de cabine : 1 et 2 (tour Nord), 3 et 4 (tour Sud).

Étage desservis :

Tour Nord : #1 - S2, S1 et RDC au 14^e étage + P1, P2, P3 et P4.

#2 - S2, S1 et RDC au 14^e étage + P1, P2, P3 et P4.

Tour Sud : #3 - S2, S1 et RDC au 14^e étage + P1, P2.

#4 - S2, S1 et RDC au 14^e étage + P1, P2.

Phase 1 pompier : Oui

Phase 2 pompier : Oui

Monte-charge : Non

Étages mécanique ascenseurs : Tour Nord : 20^e étage, porte gauche.

Tour Sud : 18^e étage. Utiliser porte droite du 17^e étage pour accéder à l'étage supérieur (18) pour la chambre mécanique ascenseurs.

Communications :

Présence d'un téléphone pompier : Oui

Présence interphone : Oui

Émetteurs-récepteurs portatifs : 4 (Réception/portier, bureau de l'administratrice, 2 pour les employés d'entretien).

Installation électrique :

Emplacement chambre de distribution principale: Chambre mécanique au bout du couloir SS1 dépassé l'ascenseur #4, tour Sud.

Emplacement chambre de distribution secondaire : Étage mécanique (19^e étage) accessible par la cage d'escalier #1, tour Nord.

Type de ligne : Principale

Génératrice : Oui (Diesel)

Emplacement : Située dans la salle génératrice dans la salle mécanique au bout du couloir SS1 dépassé l'ascenseur #4, tour Sud.

Dessert : Rappel d'ascenseurs, éclairage de secours, porte de garage et portes automatisées...

D. COMITÉ SUR LES MESURES D'URGENCE

Le coordonnateur des mesures d'urgence est la personne qui représente directement le propriétaire du bâtiment. Ce comité est sous sa responsabilité et est formé d'un groupe de personnes responsable de l'élaboration et de la mise en application du PSI-MU.

COMPOSITION :

COMITÉ SUR LES MESURES D'URGENCES	
Prénom et Nom	Fonction
Jacques Ouellet	COORDONNATEUR DES MESURES D'URGENCES / PORTIER EN CHEF
Un membre du Comité Santé-Sécurité Verrières-Six	CHEF DU POINT DE RASSEMBLEMENT
Domis gestion immobilière	RESPONSABLE MÉCANIQUE ET BÂTIMENT

E. EMPLACEMENTS STRATÉGIQUES

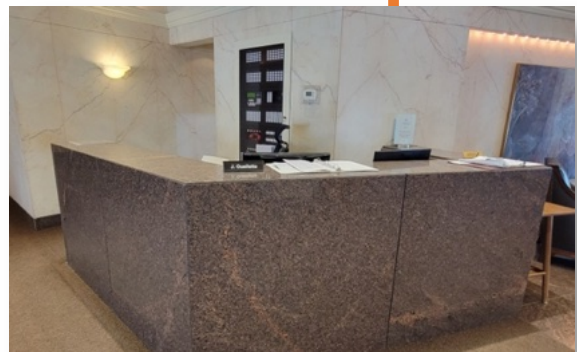
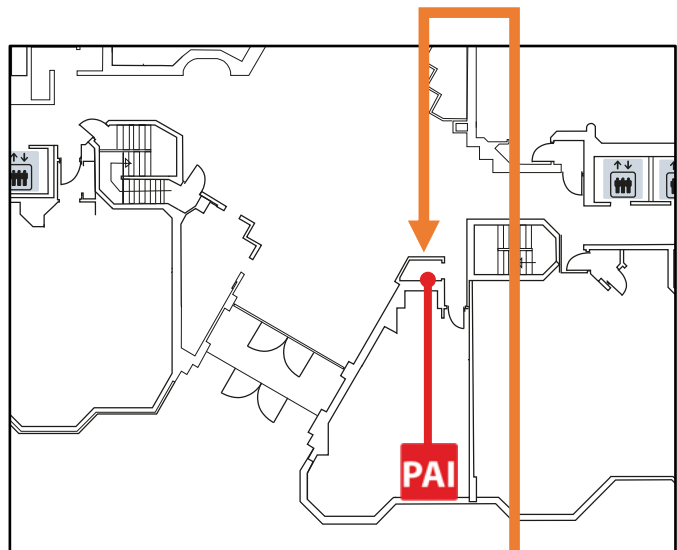
1) PANNEAU D'ALARME INCENDIE

PAI

Le panneau d'alarme incendie est situé au RDC au poste du portier.



Panneau d'alarme incendie (PAI)



Le PSI-MU est situé au poste du portier

2) EMPLACEMENT DU PSI-MU

- Le PSI doit être conservé **au poste du portier à proximité du panneau d'alarme incendie** pour consultation par le service de sécurité incendie et une seconde copie doit être disponible et accessible pour le personnel de surveillance/entretien.
- Lors d'une intervention, les pompiers doivent être en mesure de consulter le PSI afin de connaître les particularités et les emplacements des différents équipements du bâtiment.
- Trousseaux de clés disponible au panneau d'alarme incendie

3) POINTS DE RASSEMBLEMENTS



Le point de rassemblement est situé dans le stationnement en avant du bâtiment. Cet endroit est désigné afin que les personnes évacuées puissent être en sécurité, et ce, **sans nuire au travail et à la circulation** des premiers répondants.



Point de rassemblement

CONSEIL DE PRÉVENTION

Il est essentiel **de se familiariser** avec les points de rassemblement et de s'assurer qu'ils sont déneigés et déglacés durant l'hiver.

Advenant une problématique particulière et selon la direction du vent, le coordonnateur peut ordonner le déplacement du point de rassemblement.

F. SYSTÈME D'ALARME INCENDIE

1) DESCRIPTION

Le panneau d'alarme est situé au RDC à droite de l'entrée principale **au poste du portier**.

L'ALARME générale (120 coups/minute) avertit les occupants de procéder **IMMÉDIATEMENT** à l'évacuation de l'immeuble.

2) FONCTIONNEMENT

Si une détection est confirmée (début d'incendie, fumée, autre raison raisonnable), le personnel de l'immeuble sur place avise le coordonnateur (portier) qui communiquera alors avec les services d'urgence afin que ces derniers dépêchent les secours appropriés s'il y a début d'incendie ou urgence. **Au même moment**, les employés à l'endroit de la détection doivent déclencher l'avertisseur manuel d'incendie le plus proche pour confirmer l'alarme, ce qui confirmera la nécessité de la continuité de l'évacuation.

Le portier peut aussi activer l'alarme directement du panneau d'alarme incendie au poste de portier.

4 Modes de déclenchement:

- Déclencheurs manuels d'incendie (situé au maximum 8 pieds de toutes les issues d'urgences).
- Détecteurs de fumée dans les escaliers d'issue et corridors communs.
- Détecteurs de chaleur dans les locaux techniques et les unités.
- Débits de gicleurs aux 2 sous-sols.

Parallèlement, le personnel de l'immeuble assiste, si possible, les occupants afin de faciliter l'évacuation du bâtiment.

3) PANNEAU D'ALARME INCENDIE (PANNEAU DE COMMANDE)

Le panneau d'alarme est du type adressable. Celui-ci attribue une adresse à chacun des équipements de détection et échange constamment des données avec ces derniers. Lors d'une alarme, le panneau de commande indiquera quel équipement a détecté l'incendie. En raison du niveau de complexité et de précision supplémentaire de l'équipement, le panneau de type adressable est plus onéreux.



4) CHRONOLOGIE OPÉRATIONNELLE

Lire et accusé réception de **L'ALARME**.

- Il faut accuser réception de chacun des messages (rouges) affichés à l'écran.
- La lumière rouge vous indique un message de détection et qu'il y a **URGENCE** de lire le message.
- Le panneau de commande émettra un bruit sonore temps et aussi longtemps qu'il n'aura pas eu accusé réception de tous les messages de détection.

La lumière jaune dans la section avertissement du système vous indique qu'un message de supervision ou de troubles **non urgent**. Aucune alarme dans le bâtiment ne sera déclenchée et aucune évacuation n'est nécessaire pour les messages de lumière jaune.

5) COMMUNICATION PHONIQUE (PANNEAU DE COMMANDE)

Description :

Indépendamment des exigences pour les bâtiments de grande hauteur et exception faite des usages du groupe B, division 1, et du groupe F, division 1, le CNB 2010 exige qu'un réseau de communication phonique soit installé dans tous les bâtiments munis d'un système d'alarme à double signal où le nombre de personnes est supérieur à 1 000. Cette modification découle de recherches menées par un groupe d'étude quant au temps d'évacuation et au comportement humain dans divers usages pendant une alarme. Ces recherches ont conclu que la communication de messages aux occupants pendant une alarme était un facteur crucial pour améliorer l'évacuation d'un bâtiment.

On retrouve à chaque étage un téléphone rouge d'urgence permettant de communiquer avec le poste de contrôle au rez-de-chaussée pour demander de l'aide.



6) CONTRÔLE AUDIO

- Il y a un système de communication d'urgence incorporé au système d'alarme incendie.
- De plus, on retrouve des haut-parleurs dans les corridors, les cages d'escalier, la piscine, le cinéma, la salle multifonctionnelle permettant de recevoir les directives d'évacuation.
- Après une minute, le coordonnateur ou le préposé au poste de contrôle pourra diffuser des messages par ce système. Pour communiquer un message, il est nécessaire d'appuyer sur le bouton de façon prolongée du micro (appuyer sur le bouton **1 seconde avant de parler** et continuer d'appuyer jusqu'à la fin de votre message et attendre 1 seconde avant de relâcher le bouton).



MESSAGES TYPES POUR LE RÉSEAU DE COMMUNICATION PHONIQUE

APPEL GÉNÉRAL :

ATTENTION, ATTENTION!

Tous les occupants sont priés de quitter immédiatement le bâtiment en empruntant l'issue la plus proche.

N'UTILISEZ PAS LES ASCENSEURS POUR ÉVACUER.

Une fois à l'extérieur, dirigez-vous au point de rassemblement.

MESSAGE FINAL POUR UN EXERCICE D'INCENDIE :

ATTENTION, ATTENTION!

Mesdames et messieurs, l'exercice d'incendie est maintenant terminé. Tous les occupants peuvent reprendre leurs activités normales.

Merci de votre collaboration.

GENERAL CALL:

ATTENTION, ATTENTION!

All occupants are asked to please evacuate the building immediately using the nearest exit.

DO NOT USE THE ELEVATORS TO EVACUATE.

Once outside the building, head to the gathering point.

FINAL MESSAGE FOR A FIRE DRILL:

ATTENTION, ATTENTION!

Ladies and gentlemen, the fire drill is now over. All occupants may resume normal activities.

Thank you for your cooperation.

G. GICLEURS AUTOMATIQUES



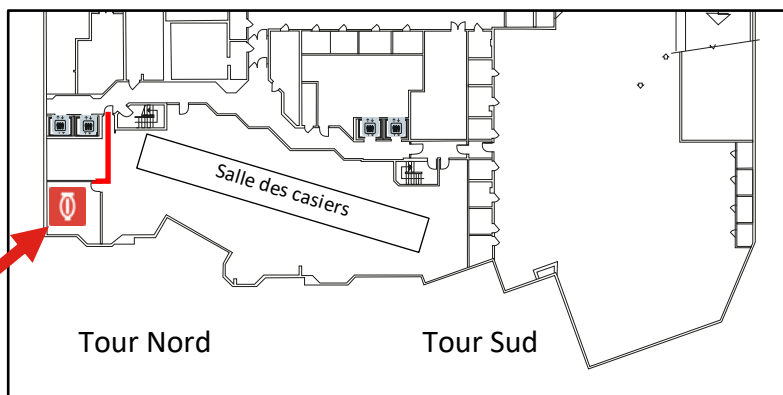
1) DESCRIPTION

Installés dans les sous-sols niveau 1 et 2, les gicleurs automatiques permettent le contrôle d'un début d'incendie. Ils limitent l'ampleur des dommages causés par l'incendie lui-même. Ainsi, la chaleur dégagée provoque le déclenchement d'une ou de plusieurs têtes de gicleur. Chaque tête comporte un élément thermosensible et se déclenche individuellement. Ainsi, l'eau s'écoule et l'incendie est maîtrisé par refroidissement.

Les têtes de gicleurs sont situées au plafond dans les garages et les aires communs des sous-sols 1 et 2 et parviennent à refroidir celle-ci avant que la fumée propage l'incendie au reste des aires communs. Il sera donc important de refermer les portes d'un compartiment incendié pour limiter la propagation.

2) LOCALISATION (SALLE DES GICLEURS)

**SALLE
DES
GICLEURS**



La salle des gicleurs est située dans la salle des casiers 1 à 89 et est accessible par la porte à gauche de l'ascenseur #2 de la tour Nord au SS2



3) DÉTECTEURS DE DÉBIT DE GICLEURS ET VANNE SECTORIELLE (SS1 ET SS2 SEULEMENT)

- Un détecteur de débit est placé sur la ligne de la valve sectorielle des sous-sols 1 et 2 et envoie la détection de débit au système d'alarme incendie pour alerter le bâtiment.
- Il est à noter qu'une chaîne munie d'un cadenas est apposée afin d'éviter qu'une personne malveillante ferme la valve sectorielle d'un étage. Advenant que la valve ait été fermée, une lumière jaune nous avisera de la supervision au panneau d'alarme incendie.



Les valves de gicleurs sont situées dans la salle des gicleurs (SS2), à proximité du stationnement B101 (SS2) et dans la salle mécanique piscine (SS1).

4) RACCORDS-POMPIER POUR GICLEURS (SS1 ET SS2), CABINETS INCENDIE ET COLONNES MONTANTES



Les collecteurs sont situés côté gauche des portes de l'entrée principale.

5) ALIMENTATION

Il y a 3 types d'alimentation en eau dans votre bâtiment pour votre sécurité :



Classe 1 : Situé dans les cages d'escaliers 1 et 4.
(Ceci est à l'usage unique des pompiers)



Classe 2 avec extincteur ABC



Classe 3 avec extincteur ABC.

H. DÉCLENCHEUR MANUEL D'ALARME INCENDIE

Lorsqu'un système d'alarme incendie est installé, un avertisseur manuel doit être installé dans toute aire de plancher située à proximité :

- De chaque entrée principale du bâtiment.
- De chaque issue

Le bâtiment est équipé de déclencheurs manuels d'incendie :



Pour actionner le signal, il faut **tirer sur la languette de l'inscription « TIREZ EN CAS DE FEU »**

I. DÉTECTEUR DE FUMÉE ET DE CHALEUR

- Les détecteurs de fumée sont situés dans les cages d'escaliers, les corridors ainsi que les aires communes.
- Les détecteurs de fumée sont de type adressable et permettent d'identifier précisément l'endroit de la détection de fumée ou chaleur.
- Les condos sont munis d'avertisseurs de fumée et de chaleur. Dans les condos, seuls les avertisseurs de chaleur sont branchés au système d'alarme central.

J. ÉCLAIRAGE D'URGENCE ET PANNEAUX LUMINEUX « SORTIE »

1) FONCTIONNEMENT :

- L'éclairage d'urgence (alimenté par la génératrice) offre un niveau d'éclairage minimal à des endroits précis et stratégiques afin de permettre une **évacuation sécuritaire des occupants**.
- Une enseigne **de sortie** est une signalisation qui indique où se trouve **l'issue de secours** la plus proche en cas d'évacuation ;



L'éclairage d'urgence est maintenu par la génératrice.

2) CONSEIL DE PRÉVENTION :

Au **moins une fois l'an**, il faut produire un rapport d'inspection concernant la vérification de l'éclairage d'urgence.

K. PORTES COUPE-FEU

PORTE COUPE-FEU
NE METTEZ PAS
D'OBSTACLES
A LA FERMETURE



1) FONCTIONNEMENT :

Une porte coupe-feu est un dispositif d'obturation installé dans une séparation coupe-feu. **Elle empêche la fumée, la chaleur et les flammes de se propager** et facilite l'évacuation sécuritaire des occupants.

Les portes coupe-feu se trouvent principalement au niveau des séparations entre les différentes sections du bâtiment.

2) CONSEIL DE PRÉVENTION :

Les portes coupe-feu doivent **être maintenues fermées en tout temps** et elles doivent être laissées libres de toute obstruction ou autre nuisance.

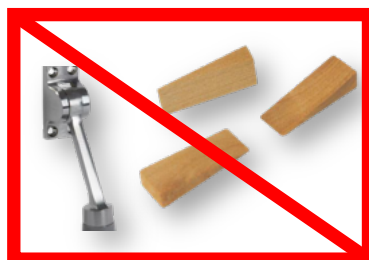
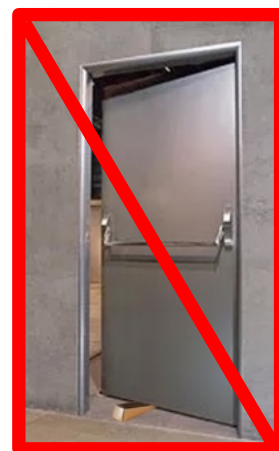
3) LES CALES DE BOIS

Important : à l'exception des portes qui sont retenues par un système de fermeture automatique, **on doit toujours laisser les portes-coupe-feu fermées.**

Une cage d'escalier a une résistance au feu d'environ 90 minutes. C'est souvent le seul moyen d'évacuation et le seul refuge pour les occupants se trouvant aux étages.

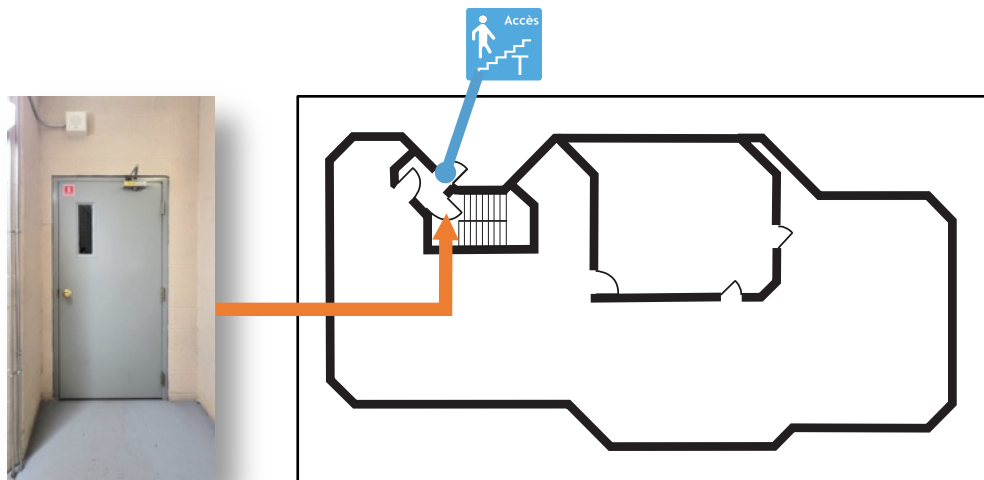
Si l'une de ses portes-coupe-feu demeure en position ouverte et que la fumée et les flammes se propagent dans la cage d'escalier, cette dernière ne pourra plus être utilisée... elle se trouve maintenant condamnée.

En prenant l'habitude de laisser ces portes en position **ouvertes**, on risque de se retrouver dans la situation où toutes les cages d'escalier seront condamnées et inutilisables. Plus personne ne pourra évacuer le bâtiment par les escaliers.



En prenant soin de laisser ces portes fermées, on s'assure de sauver des vies.

L. ACCÈS AU TOIT



L'accès au toit se fait en empruntant la première porte grise du 19^e étage (mécanique) et ensuite la porte à droite.

M. DÉTECTEURS DE GAZ

1) FONCTIONNEMENT :

Le système de détecteur de CO analyse en continu le taux de ppm (*parties par million*) qui se retrouve dans l'air, dans les sections où il y a présence possible de combustion dégagés par des véhicules, les équipements ou les outils à combustion interne.

Les détecteurs sont installés dans le garage (SS1 et SS2).



N. ENTRÉE D'EAU



L'entrée d'eau est située dans la salle mécanique de la piscine (SS1) et est accessible par la porte de vestiaire des hommes.

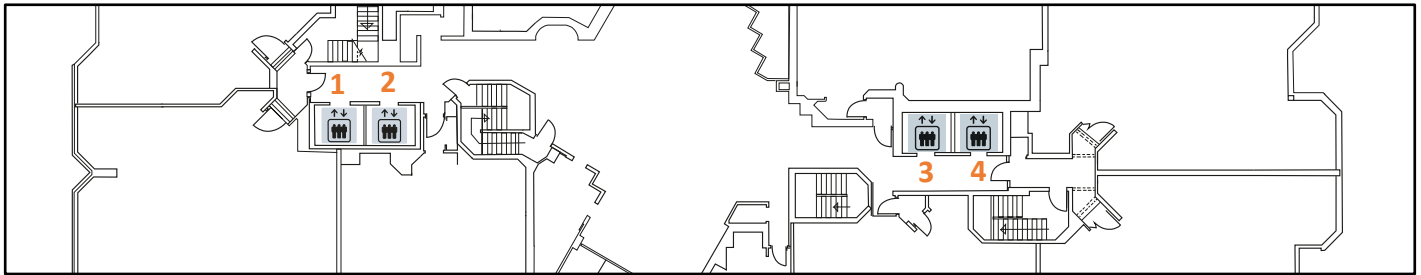


O. ASCENSEURS

1) PREMIÈRE PHASE

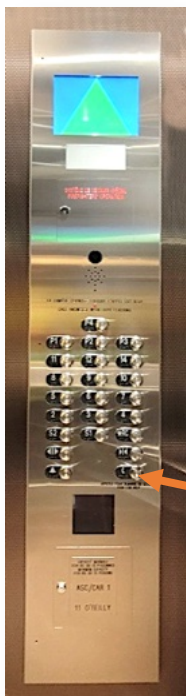
Le bâtiment est muni de quatre ascenseurs électriques (câbles) qui desservent tous les étages. Lors d'une alarme incendie, le panneau d'alarme incendie rappelle automatiquement les quatre ascenseurs au rez-de-chaussée.

- Le rappel des ascenseurs (première phase) assure la sécurité des utilisateurs pour qu'ils ne restent pas coincé à l'intérieur lors d'un incendie.
- Pour rappeler les ascenseurs sans devoir actionner l'alarme incendie, introduire la clé et mettre à la position **MARCHE**.
- En tout temps, la position de la première phase doit être à **ARRÊT** pour que le panneau d'alarme incendie puisse faire le rappel automatique.
- Pour réarmer les ascenseurs, positionner la clé sur **RÉARMEMENT** puis sur **ARRÊT**.
- Prendre note qu'il sera impossible de réarmer les ascenseurs si le panneau d'alarme incendie est toujours en alarme et qu'il n'a pas été réarmé.



Les 4 ascenseurs ont la fonction pompier.

Le bouton d'urgence est relié au téléphone d'ascenseur dans la salle mécanique ascenseur.



2) DEUXIÈME PHASE

La deuxième phase se situe à l'intérieur de la cabine de l'ascenseur. Cette phase est à l'usage des pompiers uniquement. Il consiste à outrepasser la première phase du rappel d'ascenseur au rez-de-chaussée afin de pouvoir contrôler l'ascenseur en mode manuel.



P. SALLE MÉCANIQUE ASCENSEURS

1) FONCTIONNEMENT :

Une salle mécanique d'ascenseur est un espace consacré dans un bâtiment où sont installés les machines et équipements nécessaires au fonctionnement d'un système d'ascenseur.

2) LOCALISATION

Salle mécanique ascenseurs 1 et 2 (tour Nord) : 20^e étage, accessible par la cage d'escaliers #1.

Salle mécanique ascenseurs 3 et 4 (tour Sud) : 18^e étage, accessible par la porte grise à droite au 17^e étage et ensuite en montant les escaliers.



Treuil



Panneaux électriques et
téléphone d'ascenseur.

Q. GÉNÉRATRICE

L'édifice est équipé d'une génératrice de marque KOHLER modèle de 347/600 volts ; 3 phases 60 Hertz et qui est alimentée au diesel clair. Elle dessert le rappel d'ascenseurs, éclairage de secours, porte de garage et portes automatisées...



La génératrice est située dans la salle de génératrice dans la salle mécanique au bout du couloir SS1 (tour Sud) dépassé l'ascenseur #4.



R. CHAMBRES ÉLECTRIQUES



La chambre électrique principale est située au bout du couloir SS1 dépassé l'ascenseur #4, tour Sud.



La chambre électrique secondaire est située à l'étage mécanique au 19^e étage, accessible par la cage d'escalier #1, tour Nord.



S. EXTINCTEURS PORTATIFS

1) EXTINCTEUR ABC

- Des extincteurs portatifs ABC sont installés dans tout le bâtiment afin d'intervenir contre un début d'incendie.
- Le choix, l'installation, l'utilisation et l'entretien de ces extincteurs portatifs sont conformes à la norme NFPA 10.



Un extincteur à poudre polyvalent étiqueté ABC convient à la plupart des incendies

Categorie d'incendie	Type d'incendie	Extincteur approuvé
 A Combustibles Ordinaires	Bois, papier, chiffon	Type A; Type A-B
 B Liquides Inflammables	Essence, peintures, huiles, graisse	Type A-B; Type B-C; Type A-B-C
 C Équipement Électrique	Câblage, coffret à fusibles	Type B-C; Type A-B-C
 D Métaux Combustibles	Métaux	Seau de sable
 K Équipement de cuisson commercial	Friteuses commerciales	*Produit chimique mouillant

CONSEIL DE PRÉVENTION :

Si un extincteur a été utilisé ou si une anomalie a été détectée, un rapport d'inspection doit être produit et il doit être remplacé rapidement.

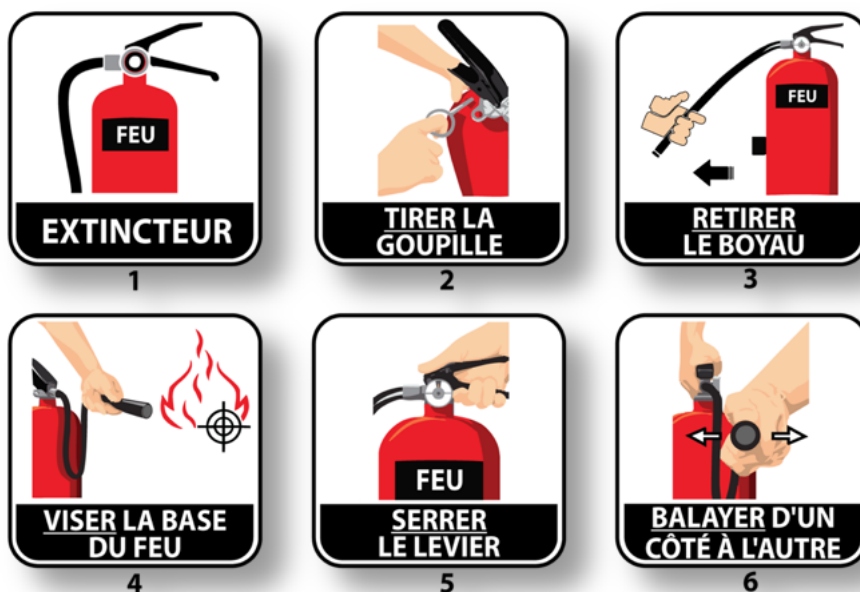
Il est important de toujours utiliser un extincteur approprié au type d'incendie afin de procéder à l'extinction d'un feu.

2) UTILISATION

Bien que le bâtiment soit muni d'extincteur portatif, il est primordial de ne jamais tenter d'éteindre un début d'incendie seul et sans aviser un occupant. Ne jamais mettre sa vie en danger. Le service des incendies sera déployé sur les lieux, ceux-ci possèdent les compétences et l'équipement requis pour affronter toutes les éventualités.



1. Les extincteurs portatifs doivent être utilisés lorsque l'incendie prend naissance ou qu'il est mineur.
2. Actionner un avertisseur manuel afin d'aviser le bâtiment de procéder à une évacuation.
3. S'assurer que le **9-1-1** a été composé afin de donner plus de détails à propos de la situation.
4. Positionnez-vous à une distance sécuritaire de 10 pieds.
5. À assurer-vous de toujours avoir une issue derrière vous.
6. Assurez-vous que l'extincteur portatif est fonctionnel en état bien rempli. Retirer la goupille.
7. Diriger l'agent extincteur à la base des flammes.
8. L'extincteur sera déployé en appuyant fermement sur la poignée du haut.
9. Balayer lentement d'un côté à l'autre afin d'en retirer l'oxygène.
10. Quitter la pièce en portant attention à l'incident pour s'assurer qu'il n'y a pas de reprise à l'incendie.
11. Attendre l'arrivée du service d'incendie ou procéder à votre rôle dans la procédure d'évacuation.
12. Informer le coordonnateur du bâtiment, ou la personne responsable de l'évacuation de la situation.



T. ISSUES D'URGENCE

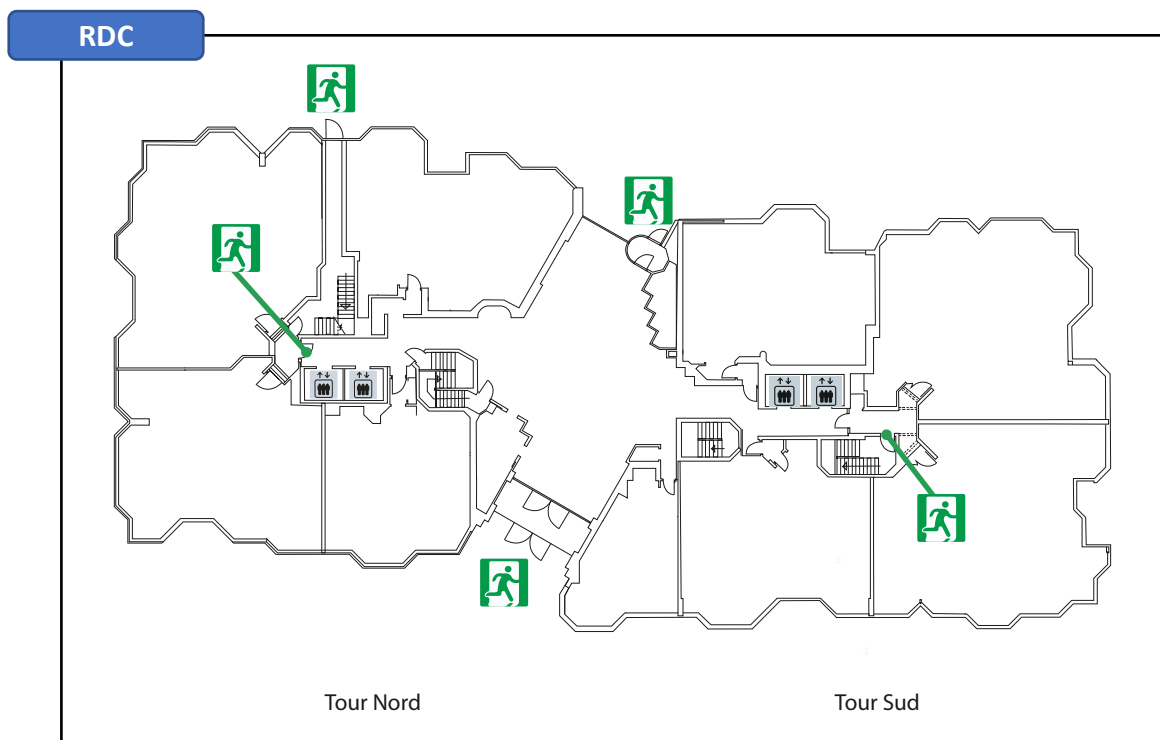
Il est bien important que les issues soient dégagées en tout temps, même en hiver. Aucun entreposage ne doit être toléré dans les issues ou dans les voies qui mènent aux issues. Que ce soit dans votre bâtiment ou dans tout bâtiment public, il est conseillé de toujours connaître les issues les plus près. Les portes coupe-feu sont conçues pour résister à la chaleur d'une flamme vive pendant approximativement 90 minutes.

Il est possible de les localiser en consultant **les plans d'évacuations** qui ont été conçus à cet effet. Le complexe comporte **des issues d'urgences** qui donnent accès à l'extérieur par :

- 5 Issues d'urgence par étage (sous-sol 2)
- 6 issues d'urgence (sous-sol 1)
- 5 issues d'urgence RDC
- 2 issues d'urgence par étage tour Nord, 2 issues d'urgence par étage tour Sud (2^e au 14^e étages), P1 et P2 (tours Nord et Sud) et P3 et P4 (tour Nord)

Il faut toujours évacuer le complexe **par l'issue de secours la plus proche et la plus sécuritaire**. Cependant, dans l'éventualité où l'issue de secours la plus proche serait congestionnée, il faudra, si possible, choisir l'issue de secours la moins utilisée afin d'éviter la congestion. Cela améliorera grandement les délais d'évacuation.

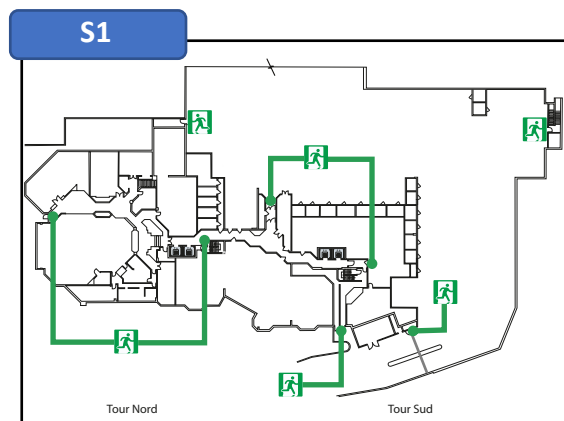
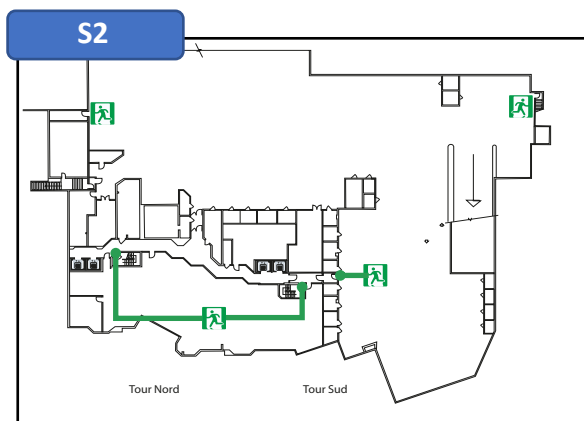
Exemple d'emplacements des issues d'urgences :



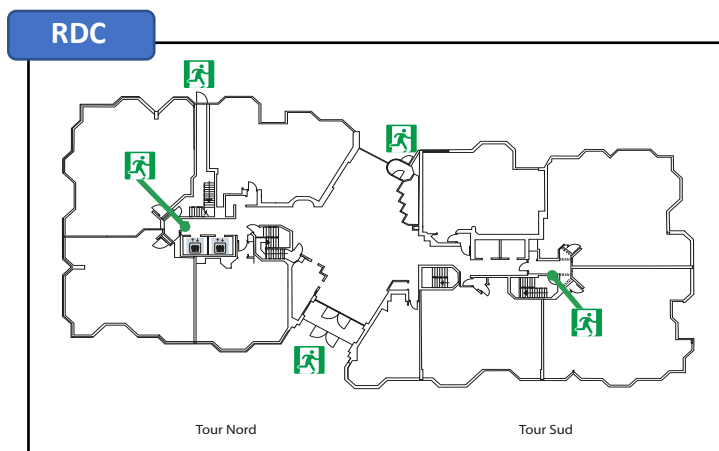
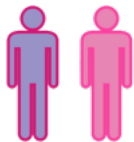
1) ZONE D'ÉVACUATION

Il faut prévoir à faire évacuer les étages. Chaque étage devient une zone d'évacuation.
Chaque étage devra évacuer vers le point de rassemblement par les cages d'escaliers.

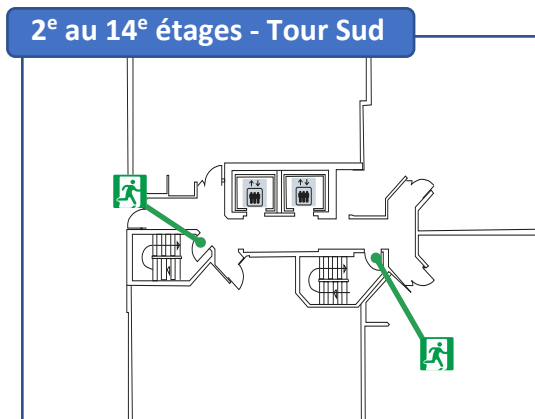
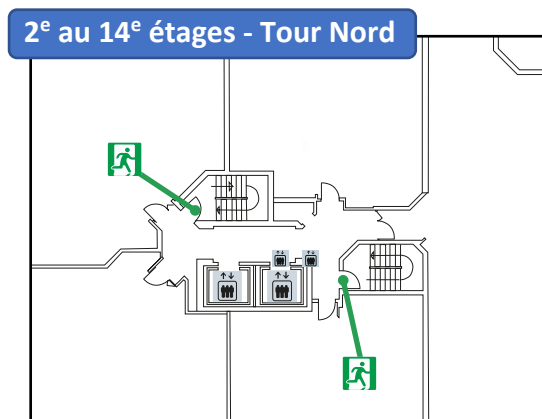
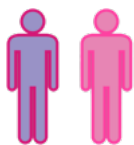
Sous-sols



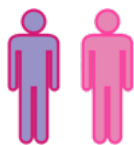
Rez-de-chaussée



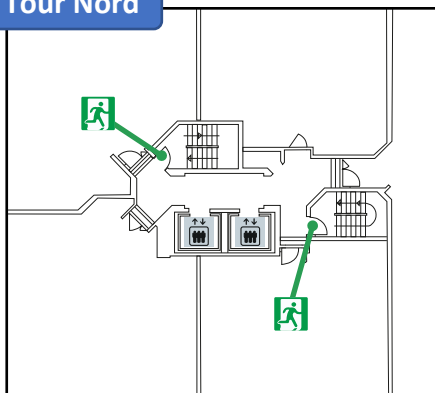
2^e au 14^e étages



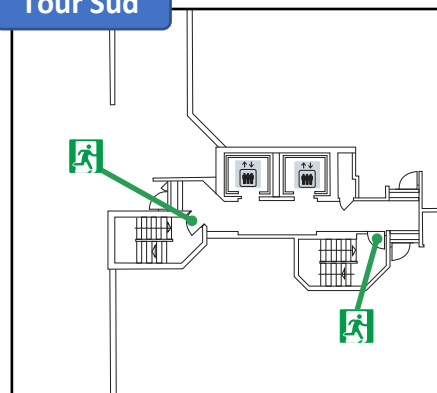
Penthouse 1 et 2



Tour Nord



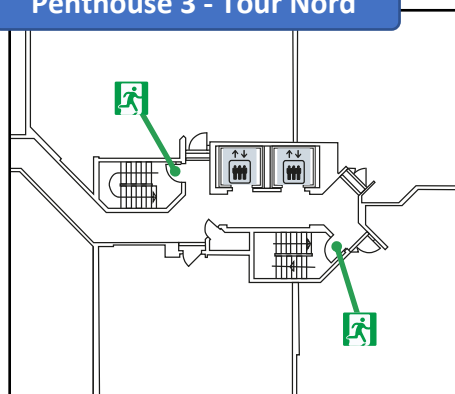
Tour Sud



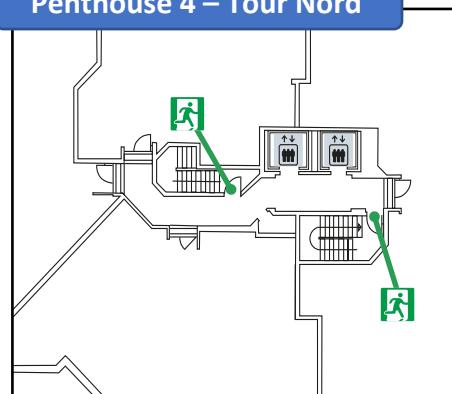
Penthouse 3 et 4



Penthouse 3 - Tour Nord



Penthouse 4 – Tour Nord



U. ORGANISATION DES MESURES D'URGENCE

2) RÔLE STRATÉGIQUE DE L'ÉQUIPE D'URGENCE

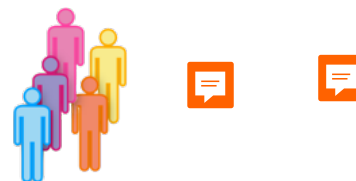
L'organisation des mesures d'urgence a été créée en fonction des membres du personnel disponible selon l'horaire de ses membres.

On retrouve ici les rôles clés qui seront stratégiques à l'évacuation. Des membres du personnel auront à agir selon leurs rôles attribués à l'avance en cas d'évacuation suite à une alarme incendie ou, au besoin, sans aucune alarme. Quel que soit le rôle attribué, en aucun temps le personnel ne doit mettre sa vie ou sa santé physique en danger.

Coordonnateur (Portier)



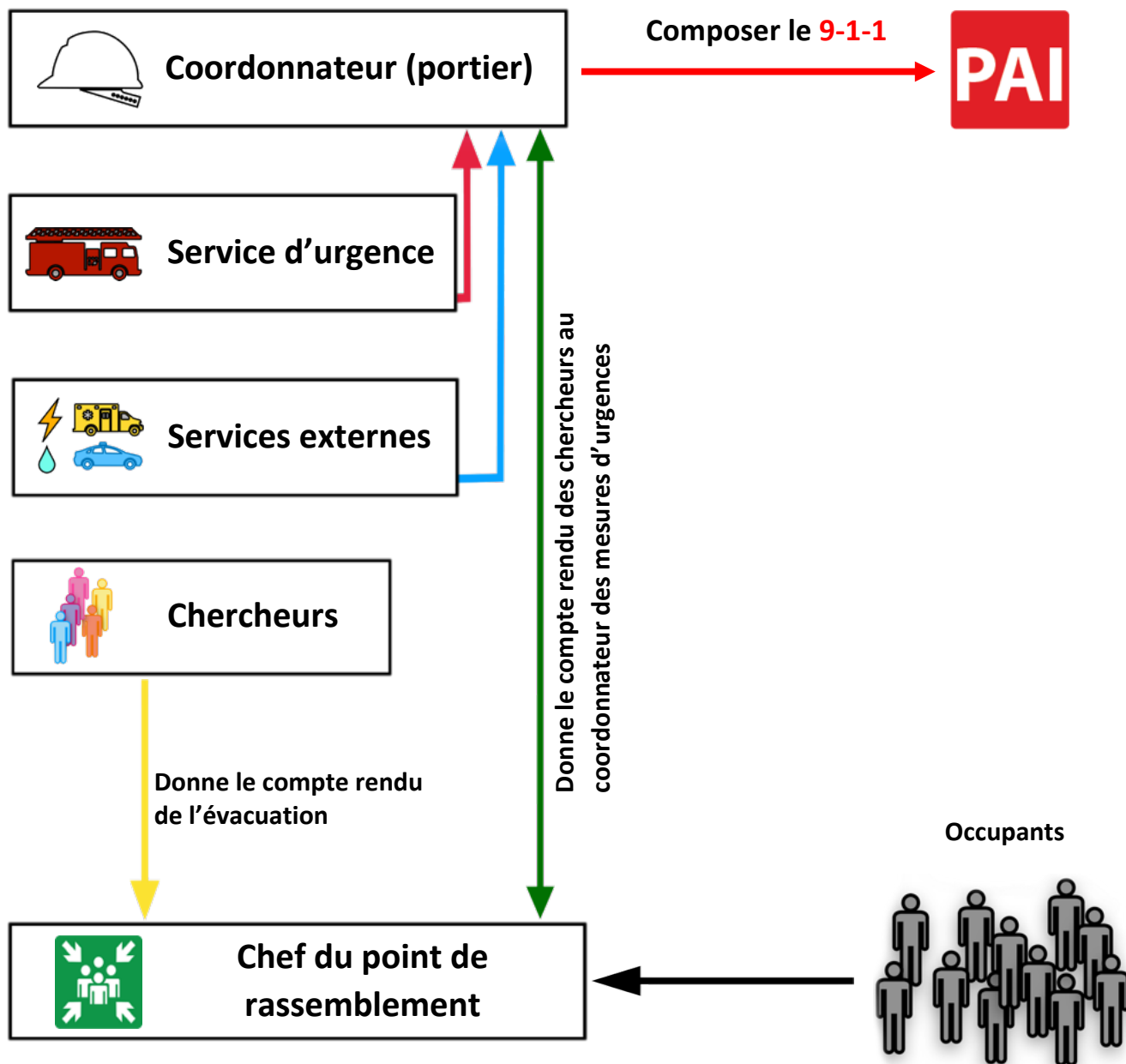
Chercheur (résidents si disponible)



Chef du point de rassemblement



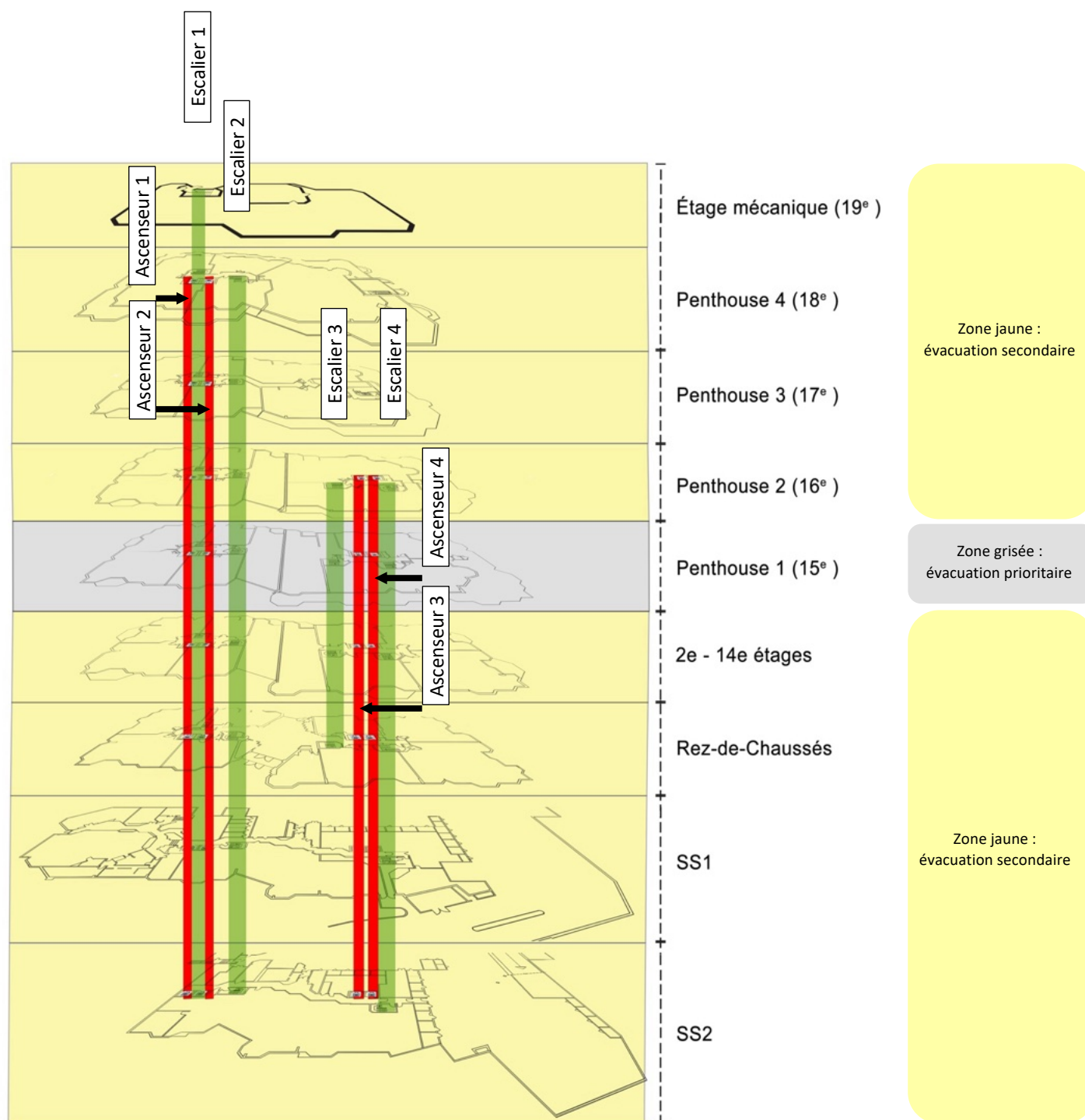
3) ORGANIGRAMME



V. STRATÉGIE D'ÉVACUATION

1) DESCRIPTION

L'évacuation consiste à évacuer les résidents et occupants du bâtiment de l'étage impliqué en priorité et ce, pendant que les autres résidents évacuent le reste du bâtiment. Cette technique permettra d'éviter l'encombrement des corridors et nécessite un minimum de personnel à la tâche.



2) COMMUNICATION ENTRE LES INTERVENANTS

Afin de bien coordonner la stratégie d'évacuation, l'équipe de sécurité et le personnel de maintenance sont munie de radio-émetteur (walkie-talkie).

Veuillez noter que pendant une alarme incendie, le coordonnateur des mesures d'urgences doit avoir en main une radios émettrices "Walkie-Talkie" avec lui au panneau d'alarme incendie. Cela sera utilisé comme méthode de communication avec l'équipe de surveillance (chercheurs).



3) MEMBRES DE L'ÉQUIPE D'INTERVENTION

COORDONNATEURS DES MESURES D'URGENCES/PORTIERS

PRÉNOM ET NOM	JOUR DE SEMAINE / FIN DE SEMAINE	HORAIRE	FONCTION
Jacques Ouellette	Jour de semaine	7 h à 15 h	COORDONNATEUR DES MESURES D'URGENCES
Isaac Tisah	Jour de semaine	15 h à 23 h	Remplaçant
Seifeddine Mziou	Jour de semaine	23 h à 7 h	Remplaçant
Pierre Mercure	Fin de semaine	15 h à 23 h	Remplaçant
Michel Giroux	Fin de semaine	23 h à 7 h	Remplaçant
Employé de Pegasus	Fin de semaine	7 h à 15 h	Remplaçant

CHEF DU POINT DE RASSEMBLEMENT/RESPONSABLE MAINTENANCE

PRÉNOM ET NOM	JOUR DE SEMAINE / FIN DE SEMAINE	HORAIRE	FONCTION
Membre du Comité Santé- Sécurité Verrières-Six présent lors de l'évacuation			CHEF DU POINT DE RASSEMBLEMENT
			RESPONSABLE MAINTENANCE

CHERCHEURS			
PRÉNOM ET NOM	JOUR DE SEMAINE / FIN DE SEMAINE	HORAIRE	FONCTION
			CHERCHEURS
			CHERCHEURS
			CHERCHEURS
			CHERCHEURS
			CHERCHEURS
			CHERCHEURS

W. PROCÉDURE D'ÉVACUATION

1) COORDONNATEUR DES MESURES D'URGENCES (PORTIER)

Définition :

Le coordonnateur est la personne responsable du bâtiment et du déclenchement des mesures d'urgence. Son rôle en cas d'urgence est de coordonner les procédures d'évacuation, donner accès au bâtiment et recevoir toutes les informations provenant des équipes de surveillance. Il devra également bien connaître ses locaux afin de diriger adéquatement les services d'urgence, le tout en attente des services d'urgence afin de les assister.

Rôle :

- Il s'assure de la mise à jour et de la mise en place d'un Plan de Sécurité Incendie (PSI). Le PSI doit être complet afin d'être consulté au besoin.
- Lors d'une situation d'urgence, son rôle sera de divulguer toutes les informations qu'il aura reçues aux services d'urgence. Il devra également bien connaître son bâtiment afin de diriger les services d'urgence, le tout en coordonnant l'évacuation.

Responsabilité :

- Évaluation annuelle de la pertinence du PSI-MU et après modifications majeurs à l'édifice;
- Organiser des formations afin de bien faire comprendre les rôles et les tâches à accomplir;
- Connaître les particularités du réseau d'avertisseurs d'incendie et des équipements de sécurité;
- S'assurer que les équipements de sécurité sont maintenus opérationnels dans l'ensemble du complexe;
- Tenir des exercices d'incendie aux fréquences déterminées par le CNPI (Code National de Prévention des Incendies) et rédiger un rapport détaillé après ceux-ci;
- Connaître le fonctionnement d'un extincteur;
- Recherchez, avec les intervenants internes et externes, l'origine de toute situation d'urgence déclarée et collaborez à en prévenir la récurrence.

Lors d'un **DÉBUT D'INCENDIE**, le coordonnateur des mesures d'urgence doit :

1. **Demeurez** calme.
2. **Déclenchez** le poste manuel.
3. **Composez** le **9-1-1** et mentionnez les détails de la situation d'urgence.
4. **Tentez** de limiter, de contrôler ou d'éteindre l'incendie à l'aide d'un extincteur portatif, uniquement si votre santé et votre sécurité ne sont pas menacées.

Lors d'une **ALARME**, le coordonnateur des mesures d'urgence doit :

1. **Se diriger** au panneau d'alarme incendie pour faire la prise d'information de la détection d'alarme incendie.
2. **Composez** le **9-1-1** et mentionnez les détails de la situation d'urgence.
3. **Assurer** les communications avec *les résidents* sur les étages impliqués en utilisant le micro du panneau d'alarme incendie.
4. **Sélectionnez** les haut-parleurs des étages sur lequel vous voulez communiquer et dictez le message d'évacuation.

Message phonique :

ATTENTION, ATTENTION! *Tous les occupants sont priés de quitter immédiatement le bâtiment en empruntant l'issue de secours la plus proche.*

ATTENTION, ATTENTION! *All occupants are asked to please evacuate the building immediately using the nearest emergency exit.*

5. **Assurer** les communications avec *le personnel* sur les étages impliqués en utilisant le micro du panneau d'alarme incendie.
6. Accueillir les services d'urgence en mentionnant les détections du système d'alarme incendie et en **ayant en main le cartable des mesures d'urgence, ainsi que le trousseau de clefs qui donne accès à tout le bâtiment.**
7. Assurer les communications avec le personnel et les résidents sur les étages impliqués une 2^e fois en utilisant l'interphone du panneau d'alarme incendie et les radio-émetteurs.
8. **Ne jamais mettre sous silence le signal d'alarme** du réseau d'avertisseurs incendie avant d'en avoir eu l'autorisation du service de sécurité incendie.
9. Recueillir toute information pertinente provenant du point de rassemblement.
10. Si un chercheur rapporte qu'une personne à mobilité réduite est en attente d'une évacuation, **avisez le service de sécurité incendie** pour qu'il puisse apporter un aide dès son arrivée.

À la suite de toute situation d'urgence, le Coordonnateur doit :

1. Voir à la remise en fonction et au remplacement de tout équipement de sécurité incendie utilisés lors de l'intervention précédente.
2. Planifier une rencontre rétrospective avec les membres ayant un rôle dès que possible.
3. Rédiger un rapport d'évacuation.

2) CHEF DU POINT DE RASSEMBLEMENT

Définition :

Le responsable du point de rassemblement est une personne désignée à l'avance par le coordonnateur des mesures d'urgence. Cette personne devra avoir du leadership en s'assurant de bien accueillir les occupants au point de rassemblement en toute sécurité. Pour ce faire, il devra s'assurer d'être visible en portant un brassard identifiant et il aura la tâche d'accueillir les chercheurs et tout occupant et de déterminer, si possible, qui manquent à l'appel.

Rôle :

- Rendre le site du point de rassemblement sécuritaire aux occupants en contrôlant la circulation.
- Informer le coordonnateur des mesures d'urgence de toute situation d'urgence pertinente venant des employé(e)s ou même des résidents de l'intérieur.

Avant la situation d'urgence, le chef au point de rassemblement doit :

- Connaître l'emplacement du point de rassemblement.
- Connaître les personnes qui assument les rôles de chercheurs.

Responsabilités :

Lors d'un **DÉBUT D'INCENDIE**, le coordonnateur des mesures d'urgence doit :

1. Demeurez calme.
2. Déclenchez le poste manuel.
3. Composez le **9-1-1** et mentionnez les détails de la situation d'urgence.
4. Tentez de limiter, de contrôler ou d'éteindre l'incendie à l'aide d'un extincteur portatif, uniquement si votre santé et votre sécurité ne sont pas menacées.

Lors d'une **ALARME OU SUR ORDRE D'ÉVACUATION**, le chef du point de rassemblement doit :

1. Quittez sa position et évacuer le bâtiment par le moyen de sorties le plus près et le plus sécuritaire en prenant l'équipement nécessaire, radio et trousse de premiers soins.
2. Par la suite, se diriger au point de rassemblement et se positionner de façon à être visible.
3. Voir à sécuriser les lieux en ne laissant aucun véhicule circuler (vous pouvez demander l'aide d'employé(s) pour ce faire).
4. Recevoir les informations recueillies par les chercheurs (et les occupants).
5. Transmettre les informations pertinentes dès que possible au coordonnateur des mesures d'urgences.

À la suite de toute situation d'urgence, le chef du point de rassemblement doit :

Assistez le coordonnateur à la réintégration sécuritaire des occupants une fois approuvé par le représentant du service des incendies.

3) CHERCHEURS

Définition :

Le chercheur est un employé mandaté de faire des vérifications dans le bâtiment lors d'une alarme incendie ou d'un ordre d'évacuation (sans alarme).

Rôle:

- Connaître et être en mesure d'appliquer la procédure d'évacuation.
- Évacuez et dirigez les occupants d'une ou plusieurs zones établies.
- Communiquez les informations pertinentes provenant des zones évacuées.
- Connaître l'emplacement de tous les équipements de protection incendie des étages.
- S'assurer que les sorties d'urgence soient toujours accessibles et dégagées.
- Voir à ce que les informations relatives à la sécurité soient diffusées et bien comprises par les occupants.
- S'assurer que les personnes à mobilité réduite soient localisées et voir à ce que les procédures les concernant soient comprises et appliquées.
- Signalez sans délai au coordonnateur des mesures d'urgence, toute non-conformité pouvant présenter un risque en situation d'urgence.

Responsabilité:

Lors d'un **DÉBUT D'INCENDIE**, le coordonnateur des mesures d'urgence doit :

1. **Demeurez** calme.
2. **Déclenchez** le poste manuel.
3. **Composez** le **9-1-1** et mentionnez les détails de la situation d'urgence.
4. **Tentez** de limiter, de contrôler ou d'éteindre l'incendie à l'aide d'un extincteur portatif, uniquement si votre santé et votre sécurité ne sont pas menacées.

Lors d'une **ALARME OU SUR ORDRE D'ÉVACUATION** :

1. Se rendre au poste de contrôle pour obtenir la localisation de l'incident.
2. **Procédez** à l'évacuation de la zone.
 - Ratissez votre zone aussi rapidement que possible.
 - Évacuez tous les occupants, sans exception, par tous les moyens possibles, en restant respectueux et calme.
 - Fermez les portes sans les verrouiller.
 - Informez le coordonnateur des mesures d'urgence de toutes les informations pertinentes.
3. Une fois les zones d'évacuation vérifiées, sortez par la porte la plus proche et dirigez-vous vers le point de rassemblement.
4. Avertissez le chef du point de rassemblement des zones évacuées.

4) RÉSIDENTS

Rôle :

- Respectez les consignes lors de l'alarme incendie.
- Connaître les issues de secours de son étage.
- S'assurer que les entrées et les sorties soient toujours accessibles et dégagées.
- Signalez sans délai au Coordonnateur des mesures d'urgence, toute non-conformité pouvant présenter un risque en situation d'urgence.

Responsabilité :

Lors d'un **DÉBUT D'INCENDIE**, les résidents doivent :

1. Demeurez calme.
2. Actionnez le déclencheur manuel d'incendie.
3. Quittez le bâtiment par la sortie la plus près en empruntant les issues de secours (***ne jamais tenter de prendre un ascenseur***) pour ensuite vous rendre au point de rassemblement à l'extérieur dans le stationnement des visiteurs.

Lors d'une **ALARME OU ÉVACUATION**, les résidents de l'étage impliqué doivent :

1. Demeurez calme, portez attention et suivre les directives du personnel.
2. Fermer tout appareil de cuisson (four, micro-ondes, etc.)
3. Fermer les fenêtres et fermer votre porte-patio, si possible.
4. Avant d'ouvrir la porte, touchez-la du revers de la main. Si elle n'est pas chaude, ouvrez-la doucement. Si le corridor est libre de fumée, sortez de votre appartement et fermez la porte sans la verrouiller et se rendre dans le corridor afin de débiter l'évacuation vers les cages d'escaliers (***ne jamais tenter de prendre un ascenseur***).
5. Vérifier les issues, voir si elles sont accessibles à l'évacuation.
6. Aider à évacuer les résidents qu'ils rencontrent sur l'étage (si possible).
7. Informez le responsable du point de rassemblement, lorsqu'arrivé à ce dernier et l'informer de tout voisin incapable de sortir.

NOTE :

Si la fumée vous empêche d'évacuer votre appartement, ne sortez pas. Refermez la porte et laissez-la déverrouillée. Apposez une serviette détrempée au bas de votre porte et signalez votre présence en composant le 911, en attirant l'attention par la fenêtre (serviette, drap, etc.).

Si vous rencontrez un employé, suivez ses directives.

Suite à l'évacuation

Vous devez rester au point de rassemblement et suivre les directives données par le chef du point de rassemblement.

X. PROCÉDURE DE MESURES D'URGENCES

Les plans sont affichés à **proximité des issues d'urgence**. Ceux-ci comprennent les consignes à suivre lors d'une évacuation et un schéma des lieux sous la bonne orientation spatiale. Ils indiquent les équipements de protection incendie, les issues de secours et les points de rassemblement. Le plan d'évacuation sert notamment à informer les occupants et les visiteurs à se familiariser avec les lieux et il est utile pour l'orientation du service de sécurité incendie en cas d'intervention.

1) LA PROCÉDURE EN CAS D'ALARME INCENDIE

- 1 Restez** calme
- 2 Exercez** votre rôle d'intervenant.
- 3 Suivez** les directives.

2) LA PROCÉDURE EN CAS D'INCENDIE

- 1 Restez** calme.
- 2 Déclenchez** l'avertisseur manuel d'incendie.
- 3 Si possible et sécuritaire**, utilisez un extincteur portatif pour tenter d'éteindre le feu.
- 4 Évacuez** la pièce et fermez la porte afin de ralentir la propagation de la flamme et de la fumée.
- 5 Exercez** votre rôle d'intervenant.
- 6 Commencez** immédiatement l'évacuation du secteur.
- 7 Rendez-vous** au point de rassemblement.

3) PERSONNE PRISE DANS UN ASCENSEUR

- 1 Appuyez** sur le bouton d'urgence sur le panneau de commande de l'ascenseur.
- 2 Indiquez** l'endroit où vous vous trouvez.
- 3 Écoutez** calmement les consignes.
- 4** Le service de sécurité incendie et l'équipe d'entretien des ascenseurs seront dépêchés pour vous venir en aide.
- 5** Ne tentez pas d'ouvrir les portes ou de sortir par la trappe du plafond.
- 6** Au besoin, **appelez** à l'aide à intervalles ou faites du bruit pour attirer l'attention des occupants sur l'étage en frappant sur la porte.

4) PANNE ÉLECTRIQUE

1. **Appeler** Hydro-Québec.
2. **Ouvrir** le moins souvent possible le réfrigérateur et le congélateur. Ainsi, les aliments se conserveront de 24 à 48 heures.
3. **Ne jamais utiliser** des appareils de chauffage, d'éclairage ou des poêles conçus pour l'extérieur, à l'intérieur.

5) PREMIERS SOINS

1. **Contactez** un secouriste en devoir et informez le coordonnateur des mesures d'urgence.
2. **Ne bougez** pas la victime.
3. **Suivez** les consignes du secouriste.
4. Au besoin, **faites** le **9-1-1**.
5. Si cela ne met pas votre santé en danger, **demeurez** sur place jusqu'à ce que les autorités compétentes vous demandent de quitter les lieux.
6. **Information à donner** :
 - Votre nom et nom du blessé.
 - Votre numéro de téléphone.
 - L'adresse et l'endroit du patient.
 - Nature du problème et symptôme. L'état de conscience, etc.
 - Déléguer, si possible, une personne pour rencontrer les premiers répondants et les paramédics à l'extérieur et les diriger à l'endroit de l'incident.

6) PROCÉDURE EN CAS D'ODEUR DE GAZ OU FUITE DE GAZ NATUREL

Une fuite de gaz peut survenir à toute heure du jour. Tout occupant qui détecte une telle fuite doit en aviser le plus rapidement possible les services d'urgence et le responsable du bâtiment.

Dès qu'une fuite de gaz est décelée :

1. **Gardez** votre calme.
2. **Éloignez** toute personne du danger.
3. **Avisez** le coordonnateur des mesures d'urgence.
4. **Suivez** les directives.
5. Le coordonnateur communiquera l'information au responsable du bâtiment.

7) DÉCOUVERTE D'UN COLIS SUSPECT

1. **Gardez** votre calme.
2. **Contactez** le coordonnateur des mesures d'urgence et **informez-le** de l'incident.
N'utilisez pas de cellulaire ni de "walkie-talkie" dans un rayon de 50 mètres du colis.
3. **Ne touchez pas** le colis. Si tel est le cas, **lavez** vos mains et votre visage.
4. **Informez** les occupants à proximité du danger et attendez les consignes du coordonnateur des mesures d'urgence.
5. **Suivez** les directives.

8) RÉCEPTION D'UN APPEL SUSPECT/D'ALERTE À LA BOMBE

La procédure d'alerte à la bombe peut être lancée pour les motifs suivants :

1. La découverte d'un colis suspect.
2. La réception d'un appel à la bombe.

Jusqu'à preuve du contraire, toute alarme à la bombe doit être prise au sérieux et nous devons agir en conséquence afin d'assurer la protection de tous les occupants du site.

Les principales difficultés reliées à ce type d'alerte sont :

1. De déterminer si l'alerte est réelle ou non.
2. De déterminer l'endroit où les recherches seront effectuées.
3. De prendre la décision d'évacuer partiellement ou entièrement le site.

Toute personne découvrant un colis suspect doit :

1. Ne jamais toucher au colis.
2. Évacuer la zone immédiate.
3. Informer son supérieur hiérarchique de la situation.
4. Communiquer avec les services d'urgences en composant le **9-1-1**.

Toute personne recevant un appel à la bombe doit :

...adopter l'attitude suivante :

- Demeurer à l'écoute
- Rester calme et courtois
- Ne pas interrompre son interlocuteur
- Obtenir le plus de renseignements possibles.
- Documenter au maximum toutes les informations disponibles.

...poser les questions suivantes :

- À quelle heure la bombe doit-elle exploser?
- Où est placée la bombe?
- Pourquoi avoir placé cette bombe?
- À quoi ressemble la bombe?
- De quel endroit appelez-vous?
- Quel est votre nom?

...communiquer avec votre supérieur et fournir le maximum de renseignements possible.

...prendre note des renseignements suivants :

- Date, heure et durée de l'appel.
- Les termes exacts de l'informateur.
- Identification de l'interlocuteur.
- Sexe, âge approximatif.
- Accent (anglais, français, etc.).
- Voix (forte, faible, etc.).
- Débit (rapide, lent, etc.).
- Prononciation (claire, nasillarde, etc.).
- Manières (calme, nerveux, etc.).
- Bruits de fond.
- Est-ce que la voix est familière?
- L'appelant semble-t-il connaître les lieux?

Dès qu'il est avisé d'une alerte à la bombe, le coordonnateur des mesures d'urgences doit :

- Communiquer avec les services d'urgences en composant le **9-1-1**
- Enclencher les procédures d'évacuation.
- S'assurer que le responsable du bâtiment est avisé dans les plus brefs délais.
- S'assurer qu'on limite l'accès au bâtiment aux services d'urgence.
- Coordonner les activités d'urgence en collaboration avec les services externes.
- Prendre toute décision pertinente, selon la situation.
- Attendre l'autorisation des services externes avant de permettre le retour à l'intérieur du bâtiment.

9) DÉTECTION DE MONOXYDE DE CARBONE

1. **Gardez** votre calme.
2. **Aviser** le coordonnateur des mesures d'urgence.
3. **Identifiez** la cause et arrêtez la source d'émission si possible.
4. **Procédez** à l'ouverture de la porte de garage ou assurez-vous que le système automatique d'aération fonctionne.
5. S'il y a des gens incommodés par le gaz, **sortez-les** du bâtiment et **composez** le **9-1-1**.
6. **Attendez** la fin du signal de détection avant de réintégrer le bâtiment.

CARBOXYHÉMOGLOBINE	SANTÉ
CO DANS LE SANG	SYMPTÔMES CUMULATIFS
80 %	COMA, CONVULSION, MORT
70 %	CONFUSION
60 %	AGITATION
50 %	NAUSÉES
40 %	VOMISSEMENTS, INCONSCIENCE
30 %	SOMNOLENCE, IRRITABILITÉ, TROUBLES DE LA VISION ET DU JUGEMENT
20 %	CÉPHALÉE, DIMINUTION DES RÉFLEXES
10 %	RÉDUCTION DE L'ACUITÉ MENTALE, ESSOUFFLEMENT
0 %	NON-FUMEUR

10) PERSONNE DISPARUE

1. Gardez votre calme.
2. **Contactez** le coordonnateur des mesures d'urgence et informez-le de l'incident (résident disparu).
3. **Retenez** les témoins de l'incident.
4. **Attendez** les indications du coordonnateur des mesures d'urgence.

11) INDIVIDU AGRESSIF

Employé / résident

- 1 **Parlez** calmement et sur un ton rassurant.
- 2 **Faites** sortir les autres personnes présentes.
- 3 **Respectez** l'espace personnelle de l'employé / du résident:
 - **Demeurez** à 10 pieds
 - **Ayez** bien en vue les issues qui vous entourent
 - **Surveillez** ses mains
- 4 Si l'employé / le résident est hors de contrôle, **contactez** le **9-1-1**.

Visiteur

- 1 **Restez** calme. **Parlez** doucement.
- 2 **Invitez** le visiteur à continuer la discussion dans un endroit plus discret. **Soyez** toujours accompagné d'une autre personne.
- 3 Si le visiteur ne se calme pas, **veuillez** l'inviter à quitter les lieux.
- 4 Sur menaces, voies de fait ou infraction, **contactez** immédiatement le **9-1-1**.
- 5 S'il semble vouloir vous agresser, **obtempérez** autant que possible aux demandes de l'agresseur et ne **le tenez pas** du regard. Il pourrait prendre ce geste comme une agression.
- 6 **Collaborez** avec les demandes d'informations du service de police.

12) VOL & VANDALISME

- 1 Ne **touchez à rien**.
- 2 **Isolez** l'endroit où s'est produit le crime.
- 3 **Contactez** le coordonnateur des mesures d'urgence et informez-le de l'incident.
- 4 **Complétez** un rapport d'évènement.
- 5 **Remettez** votre rapport au coordonnateur des mesures d'urgence.

13) MANIFESTATIONS

- 1 **Gardez** votre calme.
- 2 **Contactez** le coordonnateur des mesures d'urgence et informez-le de la situation et suivez ses directives.
- 3 **Faites entrer** les occupants se trouvant à l'extérieur.
- 4 **Fermez** toutes les portes extérieures (barrez-les si nécessaire) et toutes les fenêtres (évitez d'ouvrir inutilement).

14) PLAN D'INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT DE LIQUIDES

L'objectif est de gérer et de réduire les dommages causés par une fuite d'eau.

- 1 **Gardez** votre calme.
- 2 **Éloignez** toute personne d'un danger possible.
- 3 **Identifier** la source de la fuite d'eau si possible et sécuritaire.
- 4 **Si possible** et sécuritaire, tentez de fermer la ou les valves pour minimiser les dommages.
- 5 **Avisez** le coordonnateur des mesures d'urgence et/ou le responsable du bâtiment.
- 6 Si la fuite est ample, **contactez** le **9-1-1**.
- 7 Le coordonnateur des mesures d'urgences et/ou le responsable devra **faire appel** à un entrepreneur externe en réparation.
- 8 **Suivez** les directives.

15) DÉVERSEMENT DE MATIÈRES DANGEREUSES

1. **Gardez** votre calme.
2. **Éloignez** toute personne du danger.
3. **Avisez** le coordonnateur des mesures d'urgence et ou le responsable mécanique bâtiment.
4. **Suivez** les directives.

Y. LISTE DE MATIÈRES DANGEREUSES

NOM (fabricant)	QUANTITÉ	EMPLACEMENT
PISCINE INTÉRIEURE		
Chlore (pastilles)	25kg	Salle mécanique piscine
Bisulfate de sodium	50kg	Salle mécanique piscine
PISCINE EXTÉRIEURE		
Chlore	25kg	Piscine extérieure
Bisulfate de sodium	75kg	Piscine extérieure

Z. COMMUNICATION

Liste téléphonique des services externes

SÉCURITÉ PUBLIQUE	
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE	9-1-1
SERVICE DE POLICE	9-1-1
CROIX-ROUGE	1-800-363-7305
HYDRO-QUÉBEC	[INFORMATIONS GÉNÉRALES] : 514-385-7252 [INFO-PANNES] : 1-800-790-2424 [ACCES PRIORITAIRE] : 1-877-790-8484
ÉNERGIR (URGENCE 24 HEURES SUR 24)	1-800-361-8003 OU 514-598-3222

GOUVERNEMENT	
URGENCE-ENVIRONNEMENT QUÉBEC	1-866-694-5454
CENTRE ANTIPOISON DU QUÉBEC	1-800-463-5060
CNESST	1-844-838-0808
INFO-SANTÉ	811

ÉQUIPEMENT D'URGENCE	
COMPAGNIE D'ENTRETIEN DE RÉSEAU AVERTISSEUR D'INCENDIE	Sécutrol (450-668-1684)
COMPAGNIE D'ENTRETIEN DES GICLEURS AUTOMATIQUES	Sécutrol (450-668-1684)
COMPAGNIE D'ALARME PRIVÉE	BPG (514-489-7255 code 92-4143)
COMPAGNIE D'ENTRETIEN DU SYSTÈME D'ACCÈS (FOB)	Système centrale Protelcom (514-932-8282)
COMPAGNIE D'ENTRETIEN DES EXTINCTEURS PORTATIFS	Sécutrol (450-668-1684)
COMPAGNIE D'ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE D'URGENCE	Sécutrol (450-668-1684)
COMPAGNIE D'ENTRETIEN DÉTECTION GAZ GARAGE	Sécutrol (450-668-1684)
SERRURIER	Serrurier Daniel Garand (450-635-9112)
COMPAGNIE D'ENTRETIEN MÉNAGER	Pegasus (514-806-7173)
COMPAGNIE D'ENTRETIEN DU GROUPE ÉLECTROGÈNE	Lagden (514-333-8383)
AGENCE DE SÉCURITÉ	N/A
CONSULTANT EN GESTION DU RISQUE	N/A
ASCENSEURS	ADAM'S (514-745-4455)

INTERNE	
GESTIONNAIRE DU COMPLEXE	Domis gestion immobilière
COORDONNATEUR DU PSI	Portier de garde

AA. FORMATIONS ET EXERCICES

Formations des employé(e)s :

Registre des formations		
Nom	Date	Personnel/Résidents
Procédures d'évacuation		

La formation sur le Plan de Sécurité Incendie est prévue annuellement à tous les employés faisant partie de l'équipe des mesures d'urgence. Voir le coordonnateur pour toute information additionnelle.

Exercices du Plan de Sécurité Incendie :

Registre des évacuations		
Nom	Date	Personnel/Résidents
Exercice d'évacuation		

Il est obligatoire, selon le CNPI 2.8.3.2.1 (Code National de Protection Incendie), d'effectuer un exercice d'évacuation à intervalles maximum de 12 mois.

Il est requis d'aviser, **avant et après** le déclenchement du système d'alarme, les Services d'Urgence suivants :

- Service des incendies de Montréal : **514-280-7800**.
- Compagnie de surveillance de l'alarme : **BPG (514-489-7255)**

Rapport d'évacuation :

Un Rapport d'évacuation est achevé par le coordonnateur des mesures d'urgence et placé dans un registre, disponible pour consultation.

BB. PRÉVENTION INCENDIE

Inspections préventives

Tous les documents pertinents pour ces inspections sont conservés par le coordonnateur du site pour consultation et pour archivage.

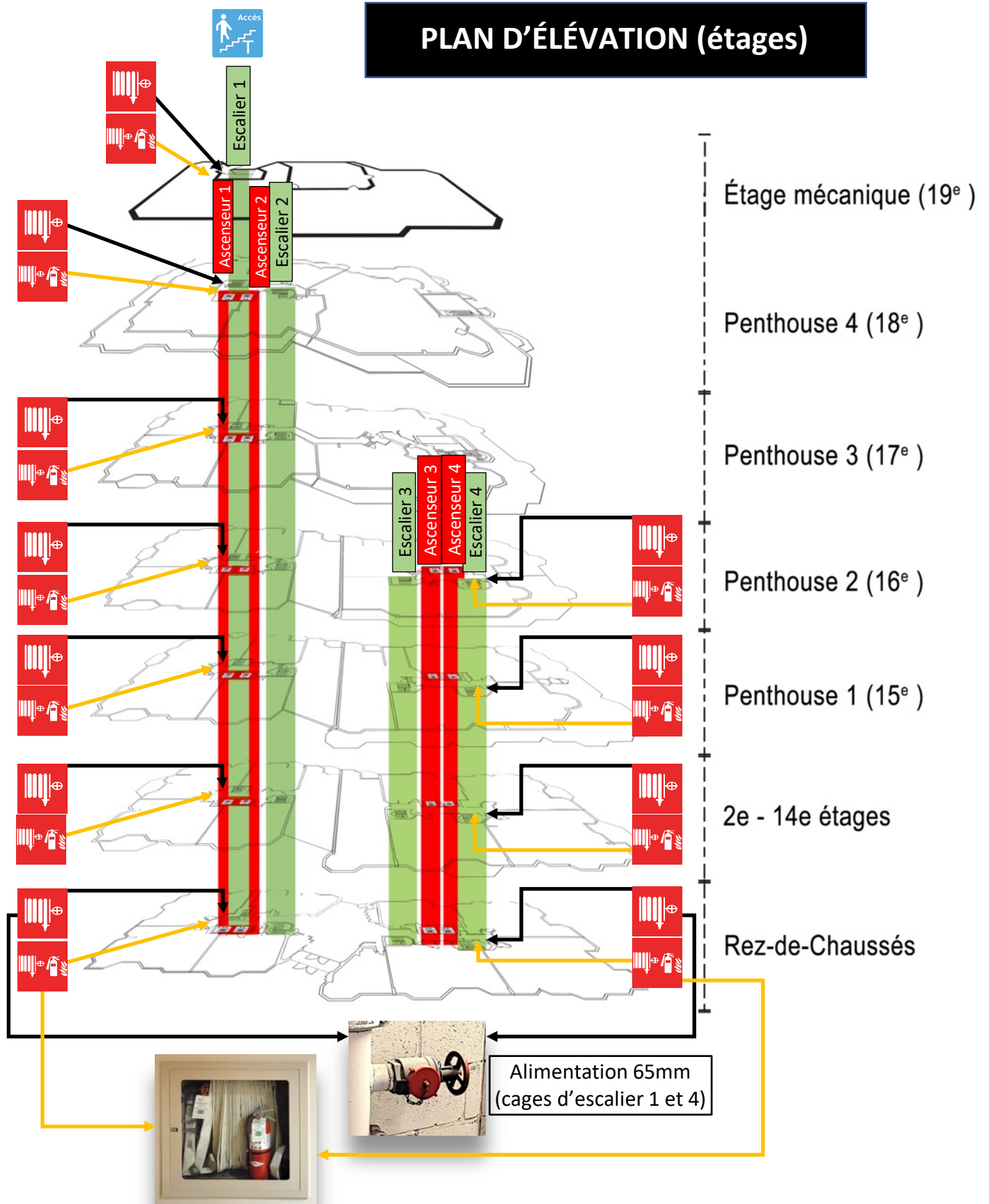
En saison hivernale, il faut toujours s'assurer que les tapis placés près des entrées et des sorties ne gênent en aucune façon le fonctionnement sécuritaire des portes. Il faut aussi bien déneiger les sorties extérieures.

Items à inspecter :

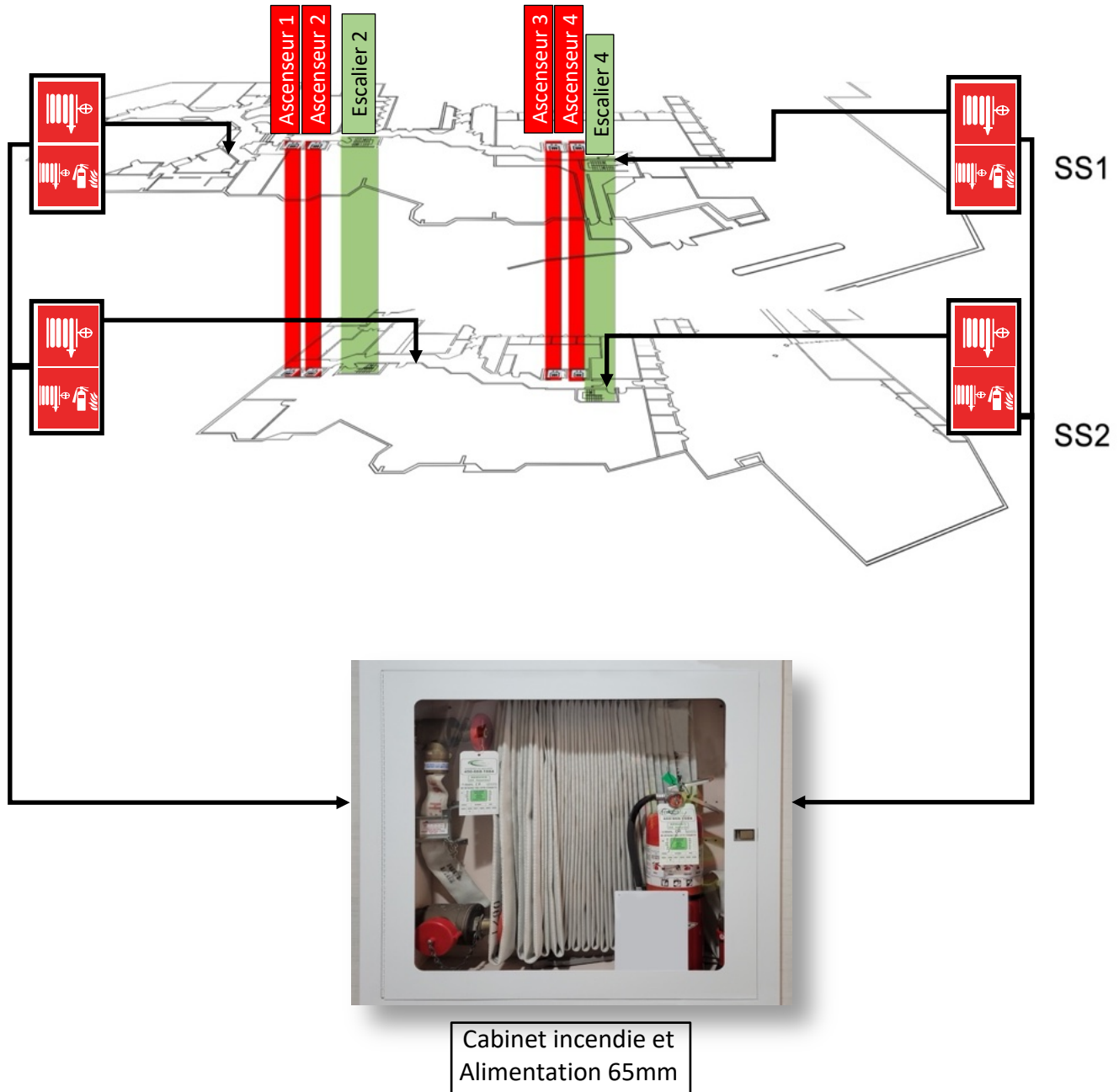
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INCENDIE	
Système d'Alarme Incendie	Inspection Externe (Annuelle)
Extincteurs Portatifs Dégagés et visibles	Tous les jours par le personnel
Avertisseurs Manuels Dégagés et visibles	Tous les jours par le personnel
Canalisation d'Incendie Dégagée et visible	Tous les jours par le personnel
Éclairage d'Urgence Fonctionnel	Inspection interne mensuelle

MOYENS D'ÉVACUATION	
Corridors Libres de toute obstruction	Tous les jours par le personnel
Portes des issues dégagées	Tous les jours par le personnel
Panneaux « Sortie » éclairés	Inspection interne mensuelle

ENTRETIEN ET PROPRETÉ	
Aucune accumulation de déchets	Tous les jours par le personnel
Aucune accumulation de matières combustibles (Salles électriques et mécaniques)	Tous les jours par le personnel
Portes de Sortie Maintenues Fermées	Tous les jours par le personnel



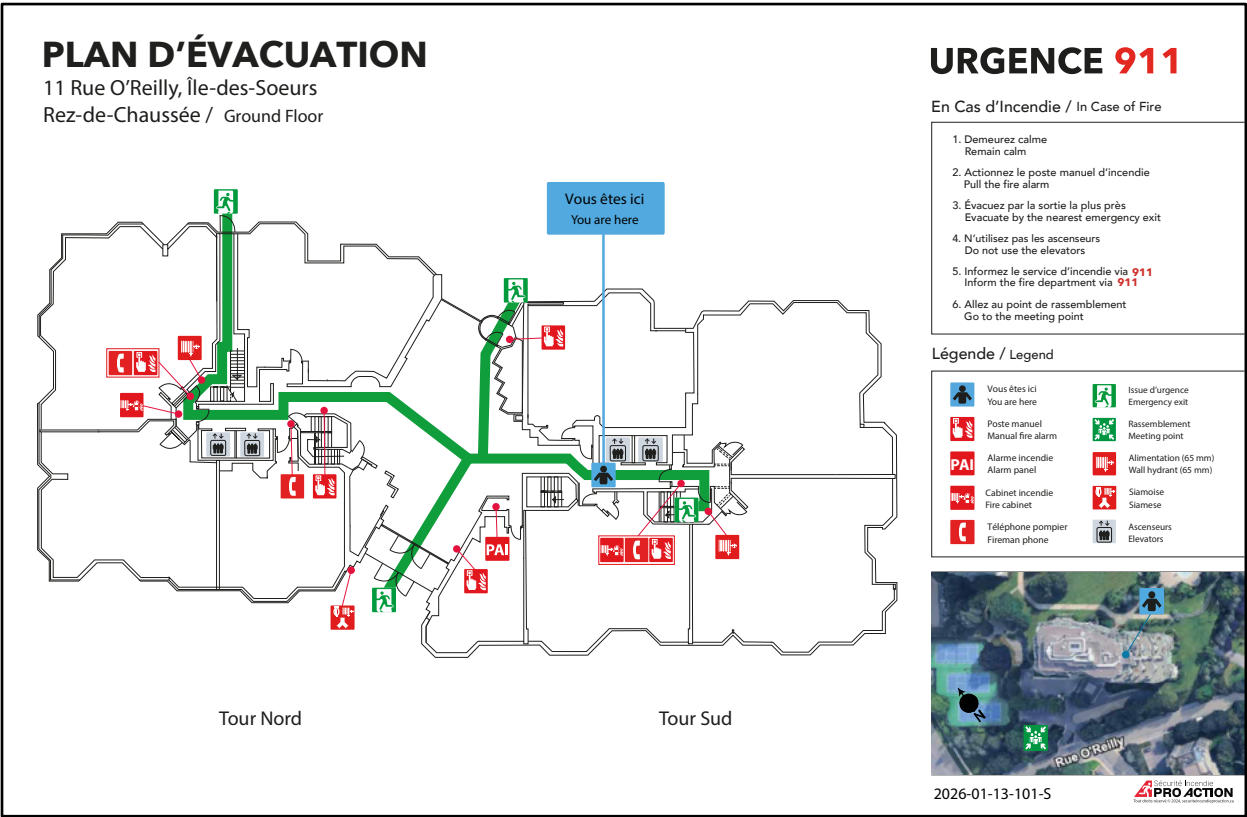
PLAN D'ÉLÉVATION (sous-sols)



DD. EXEMPLE D'UN PLAN D'ÉVACUATION

Les plans sont affichés **près des issues de secours**. Celui-ci comprend les consignes à suivre lors d'une évacuation et un schéma des lieux sous la bonne orientation spatiale. Ils indiquent les équipements de protection incendie, les issues de secours et le point de rassemblement.

Le plan sert notamment à informer les occupants et les visiteurs à se familiariser avec les lieux et il est utile pour l'orientation du service de sécurité incendie en cas d'intervention.

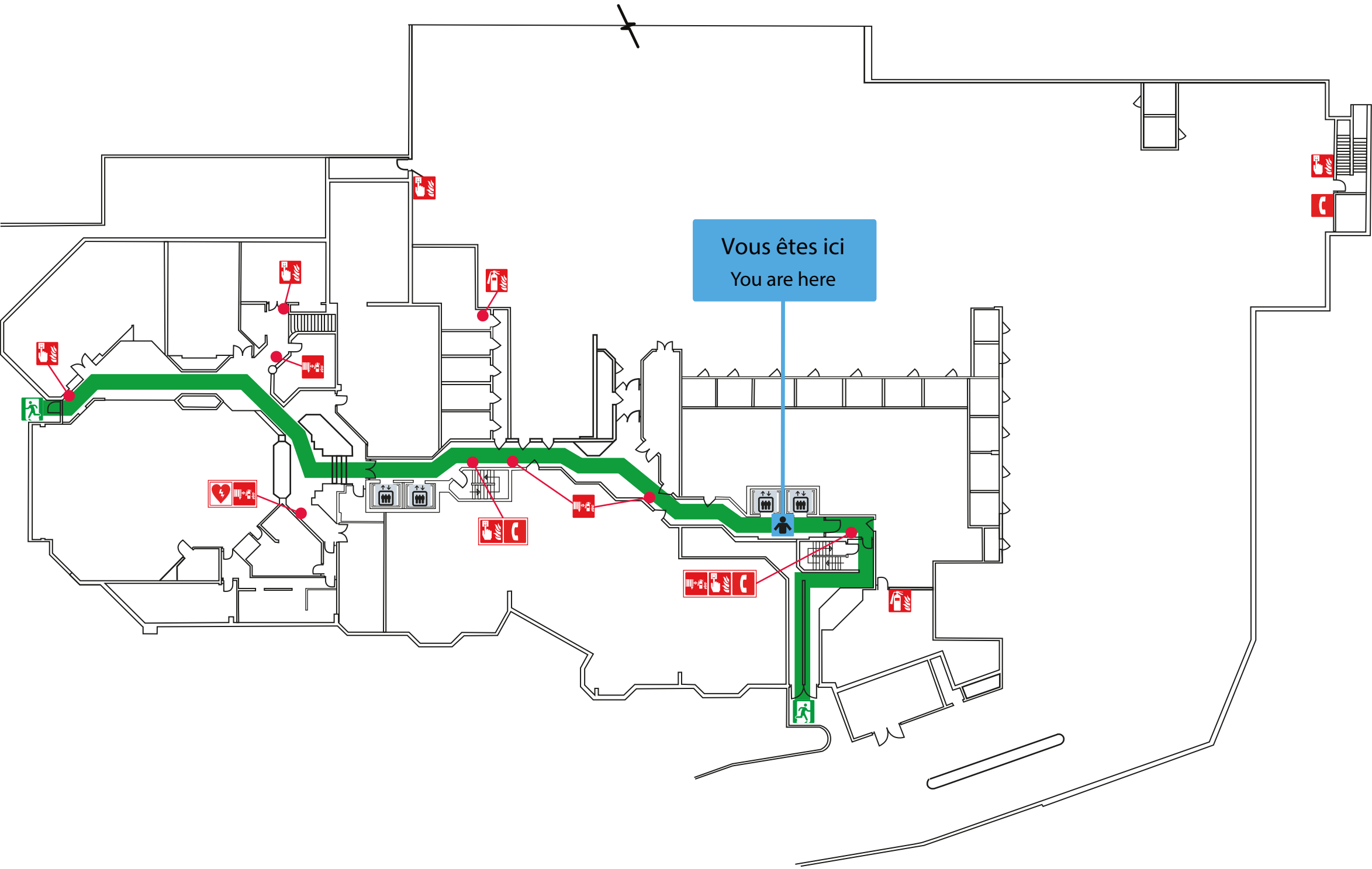


Plan type d'un étage

EE. PLANS D'ÉVACUATION

PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs
Sous-sol 1 / Basement 1



Tour Nord

Tour Sud

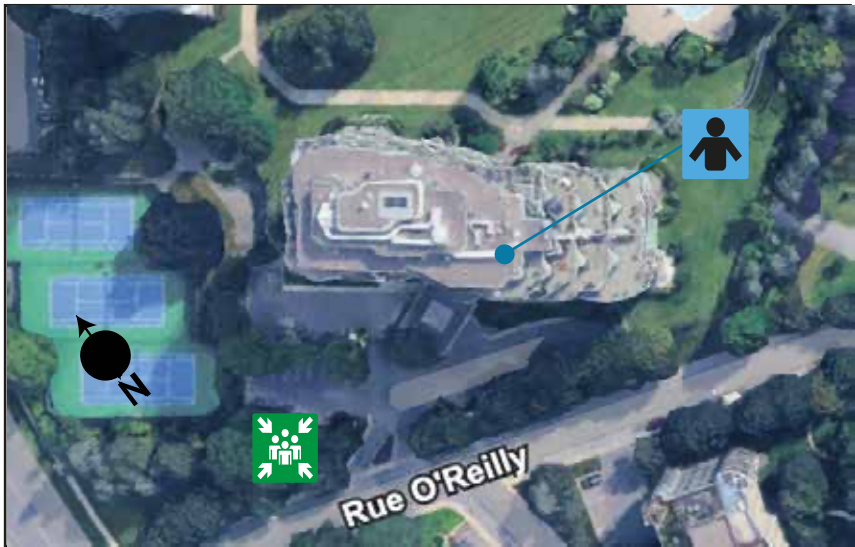
URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

- 1. Demeurez calme
Remain calm
- 2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
- 3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
- 4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
- 5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
- 6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

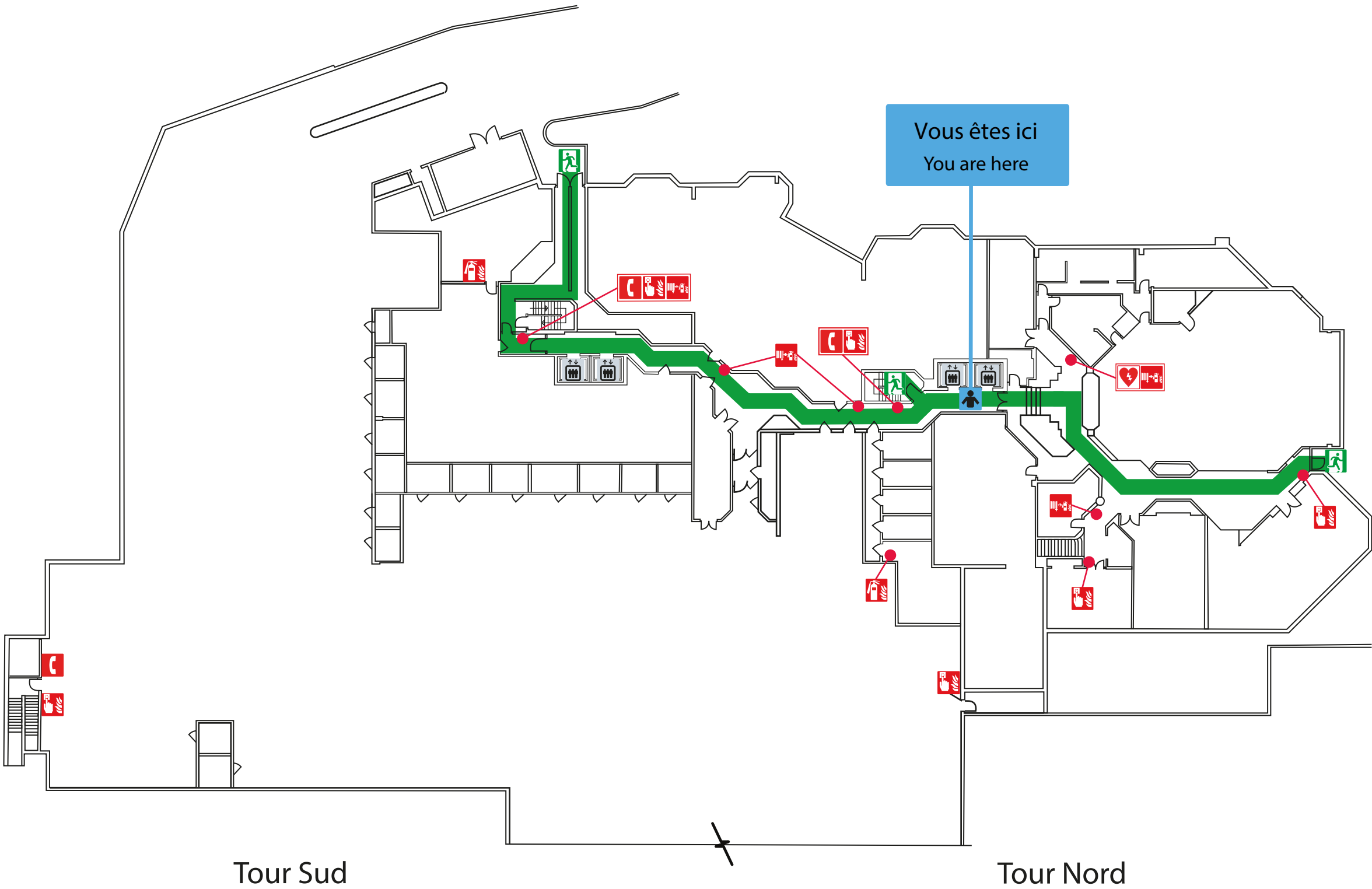
Légende / Legend

	Vous êtes ici You are here		Issue d'urgence Emergency exit
	Poste manuel Manual fire alarm		Rassemblement Meeting point
	Extincteur portatif Fire extinguisher		Cabinet incendie Fire cabinet
	Téléphone pompier Fireman phone		Ascenseurs Elevators
	Défibrillateur Defibrillator		



PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs
Sous-sol 1 / Basement 1



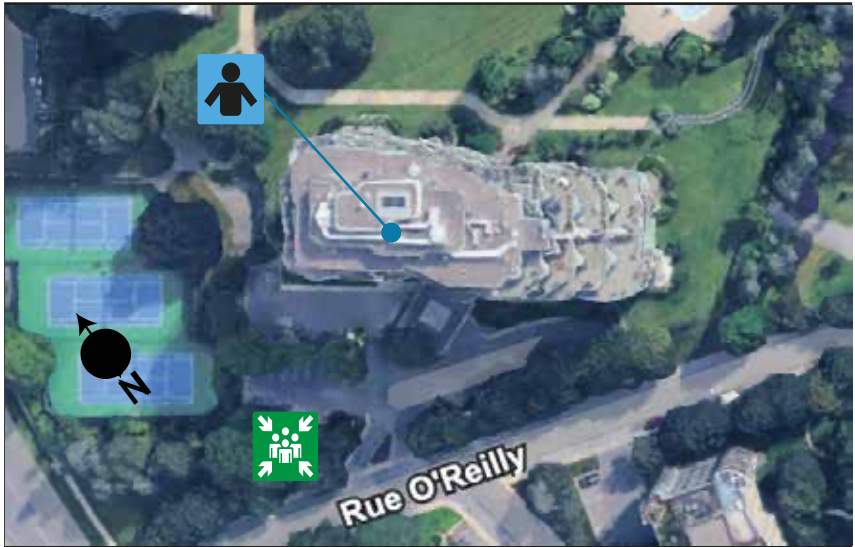
URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

- 1. Demeurez calme
Remain calm
- 2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
- 3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
- 4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
- 5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
- 6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

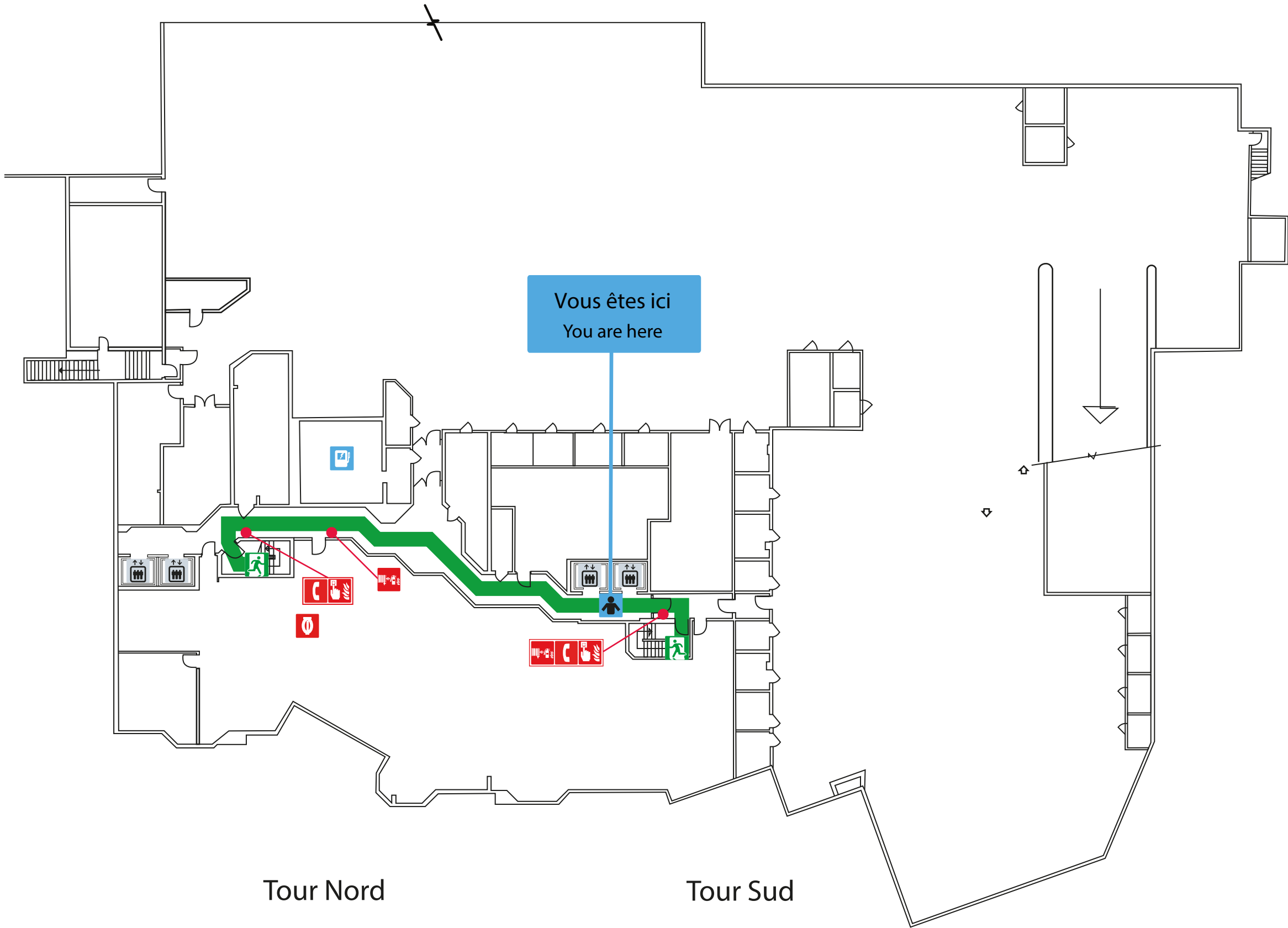
Légende / Legend

	Vous êtes ici You are here		Issue d'urgence Emergency exit
	Poste manuel Manual fire alarm		Rassemblement Meeting point
	Extincteur portatif Fire extinguisher		Cabinet incendie Fire cabinet
	Téléphone pompier Fireman phone		Ascenseurs Elevators
	Défibrillateur Defibrillator		



PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs
Sous-sol 2 / Basement 2



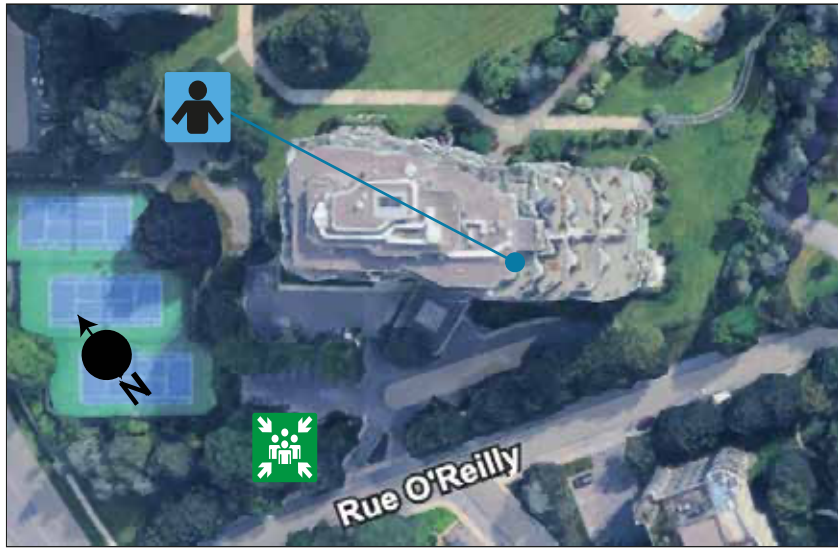
URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

- 1. Demeurez calme
Remain calm
- 2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
- 3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
- 4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
- 5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
- 6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

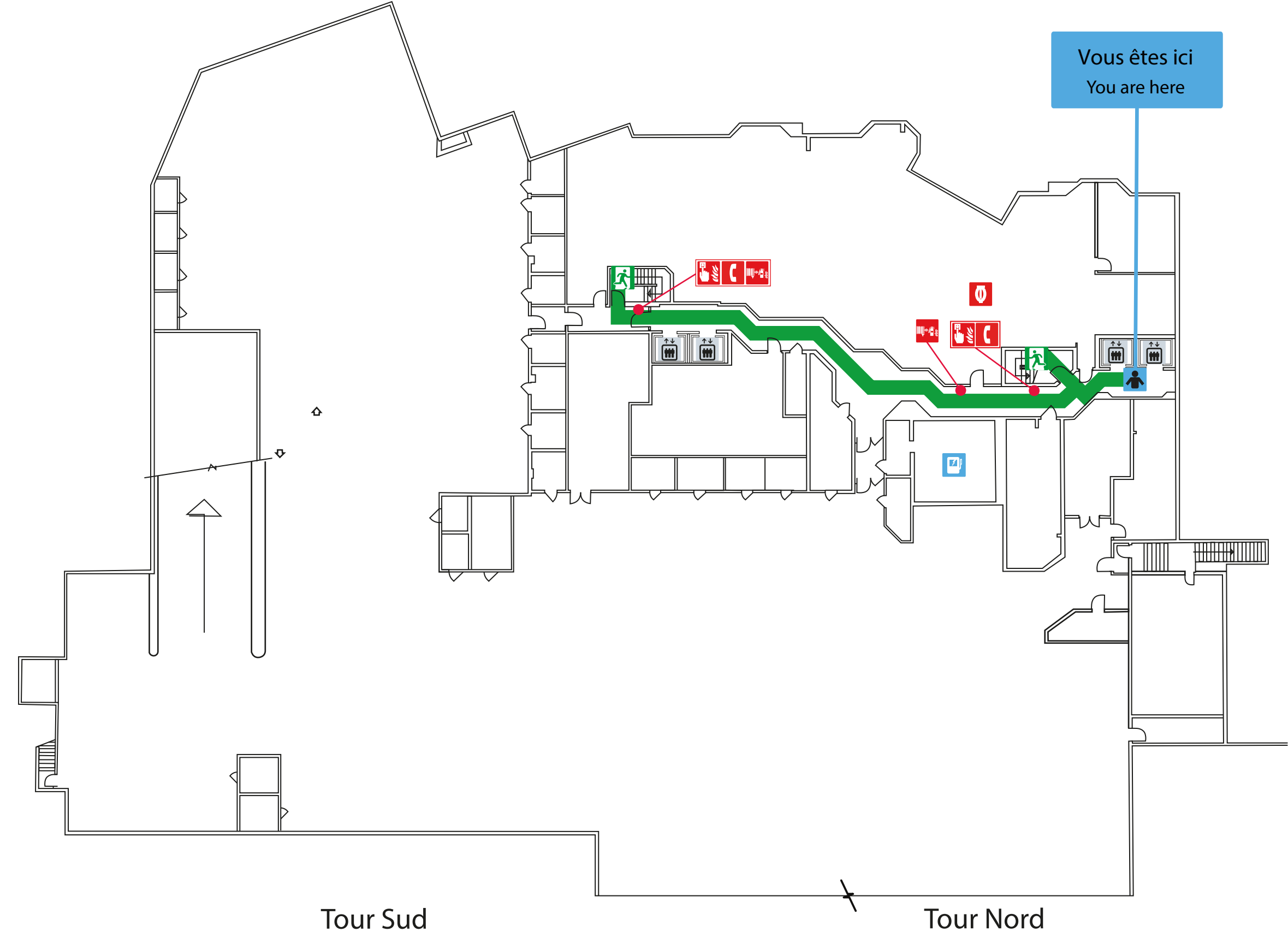
Légende / Legend

	Vous êtes ici You are here		Issue d'urgence Emergency exit
	Poste manuel Manual fire alarm		Rassemblement Meeting point
	Téléphone pompier Fireman phone		Ascenseurs Elevators
	Cabinet incendie Fire cabinet		Salle électrique Electrical room



PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs
Sous-sol 2 / Basement 2



Tour Sud

Tour Nord

URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

1. Demeurez calme
Remain calm
2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

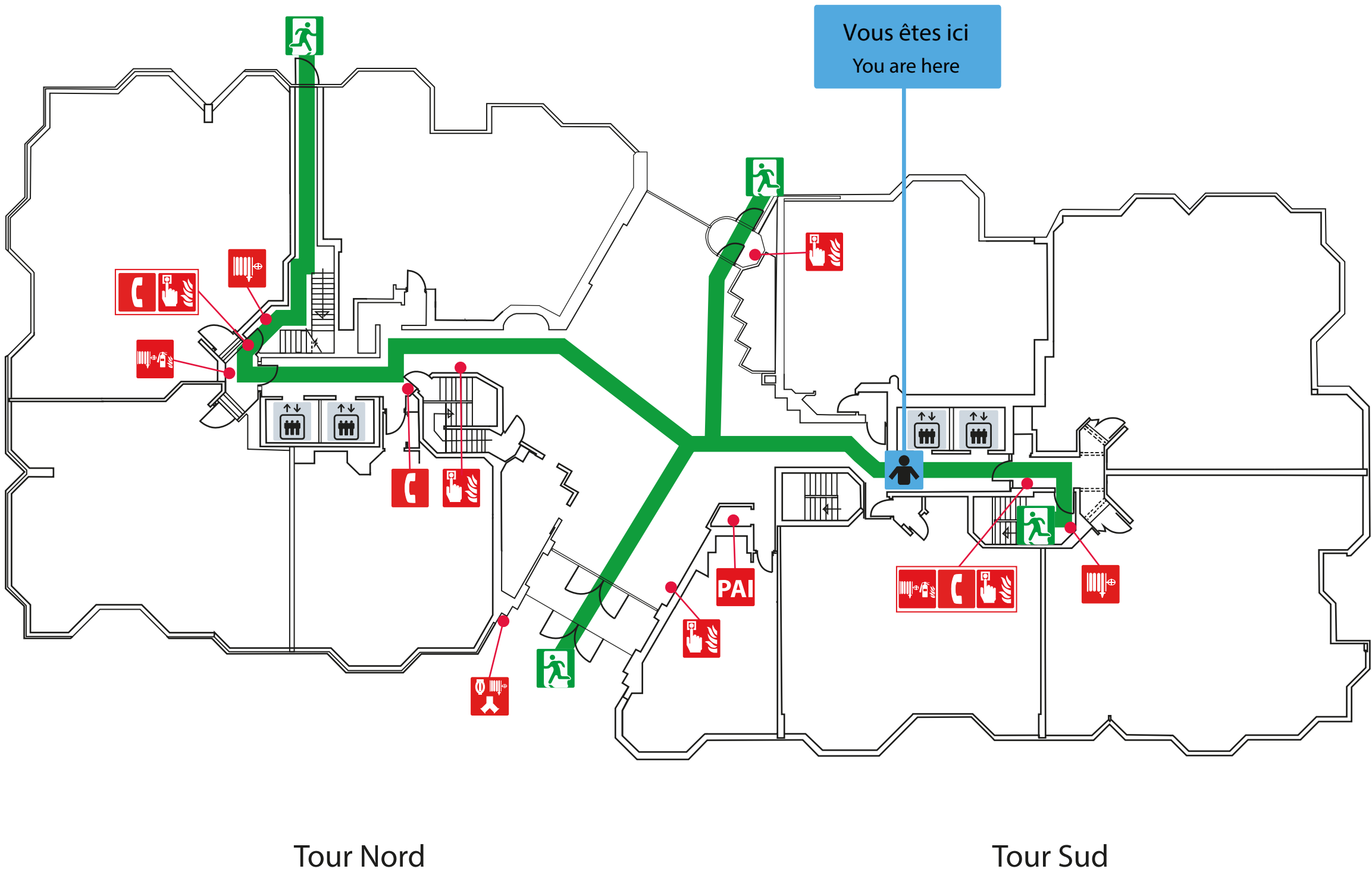
Légende / Legend

	Vous êtes ici You are here		Issue d'urgence Emergency exit
	Poste manuel Manual fire alarm		Rassemblement Meeting point
	Téléphone pompier Fireman phone		Ascenseurs Elevators
	Cabinet incendie Fire cabinet		Salle électrique Electrical room



PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs
Rez-de-Chaussée / Ground Floor



URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

- 1. Demeurez calme
Remain calm
- 2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
- 3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
- 4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
- 5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
- 6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

Légende / Legend

	Vous êtes ici You are here		Issue d'urgence Emergency exit
	Poste manuel Manual fire alarm		Rassemblement Meeting point
	Alarme incendie Alarm panel		Alimentation (65 mm) Wall hydrant (65 mm)
	Cabinet incendie Fire cabinet		Siamoise Siamese
	Téléphone pompier Fireman phone		Ascenseurs Elevators



PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs
Rez-de-Chaussée / Ground Floor

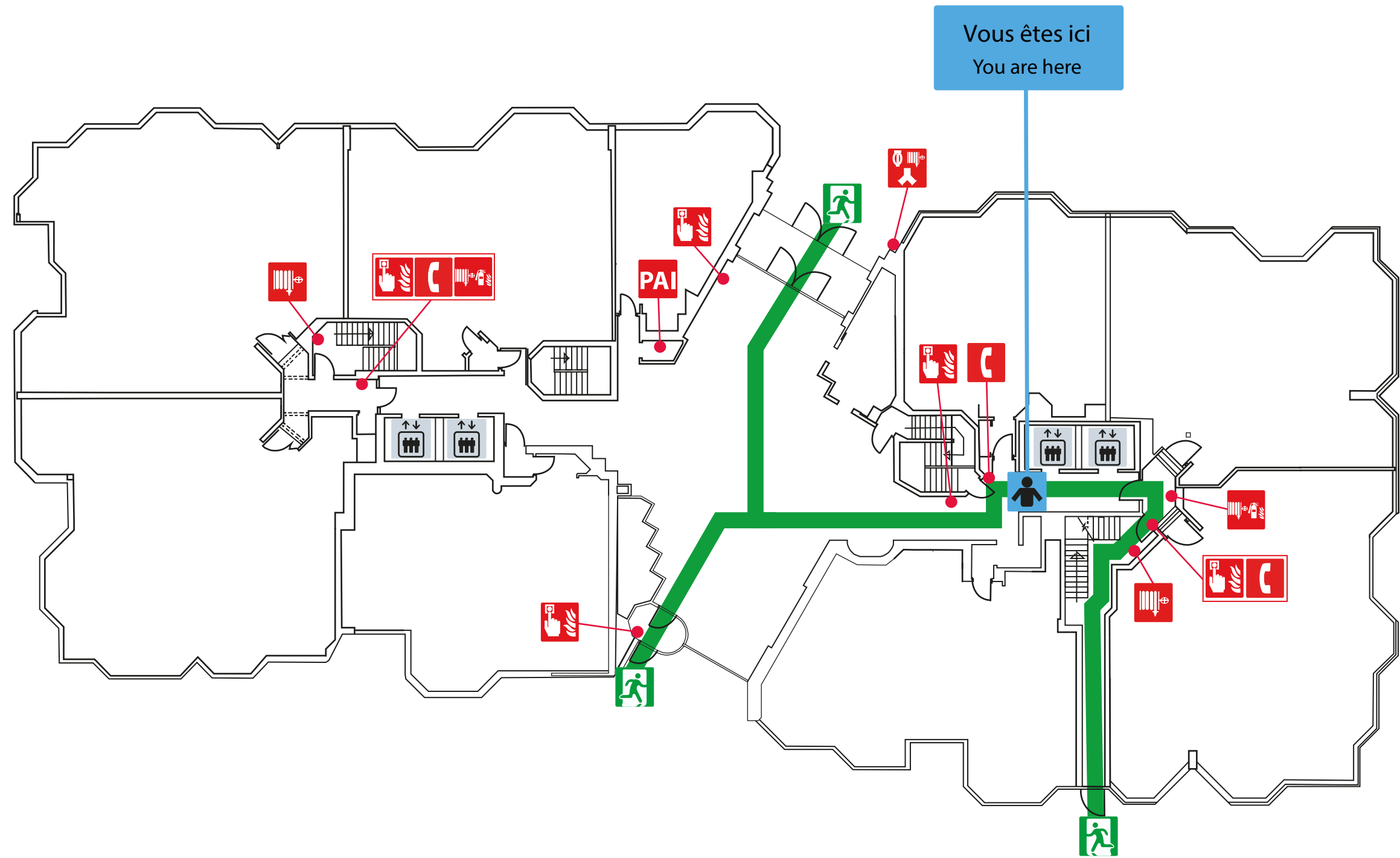
URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

1. Demeurez calme
Remain calm
2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

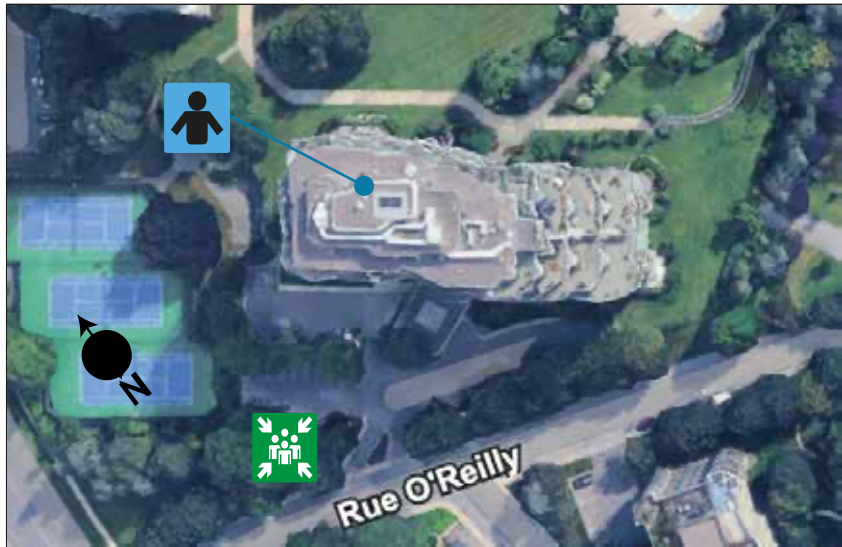
Légende / Legend

	Vous êtes ici You are here		Issue d'urgence Emergency exit
	Poste manuel Manual fire alarm		Rassemblement Meeting point
	Alarme incendie Alarm panel		Alimentation (65 mm) Wall hydrant (65 mm)
	Cabinet incendie Fire cabinet		Siamoise Siamese
	Téléphone pompier Fireman phone		Ascenseurs Elevators



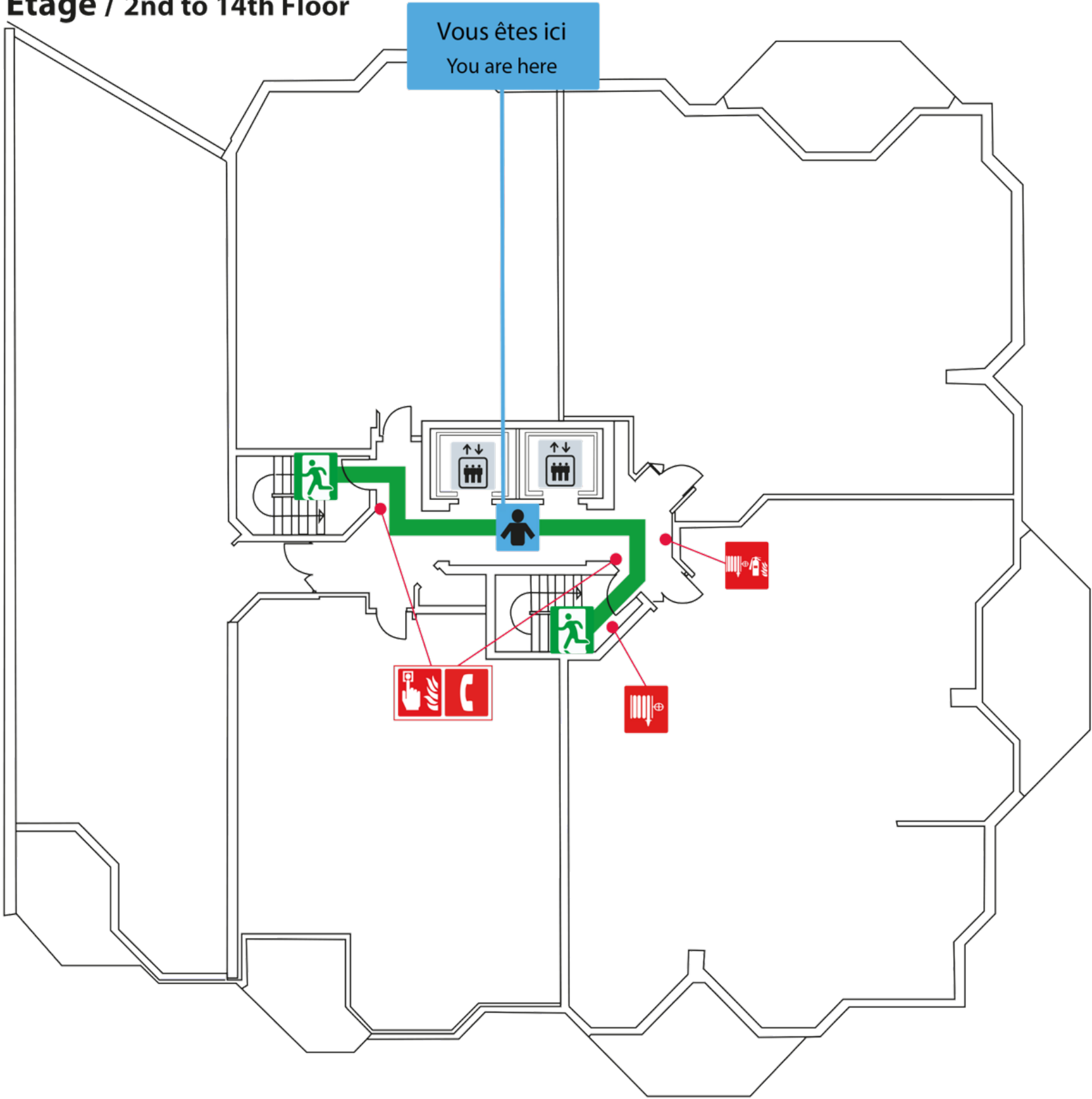
Tour Sud

Tour Nord



PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs - Tour Nord
2e au 14e Étage / 2nd to 14th Floor



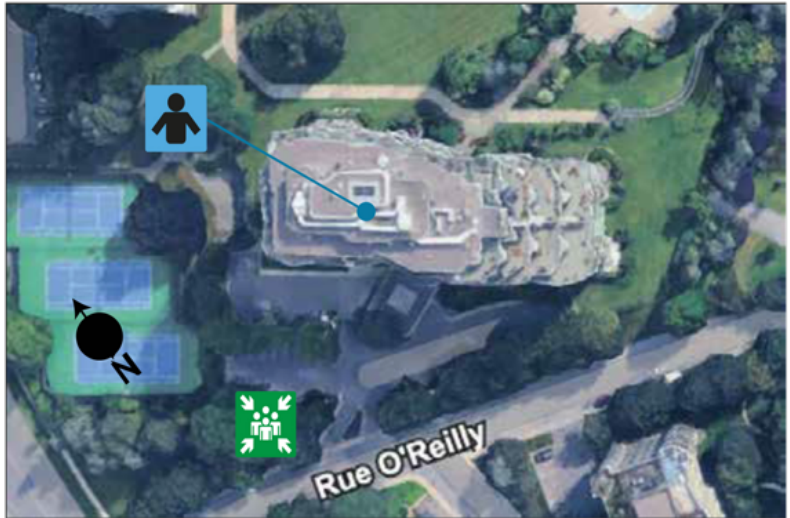
URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

1. Demeurez calme
Remain calm
2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

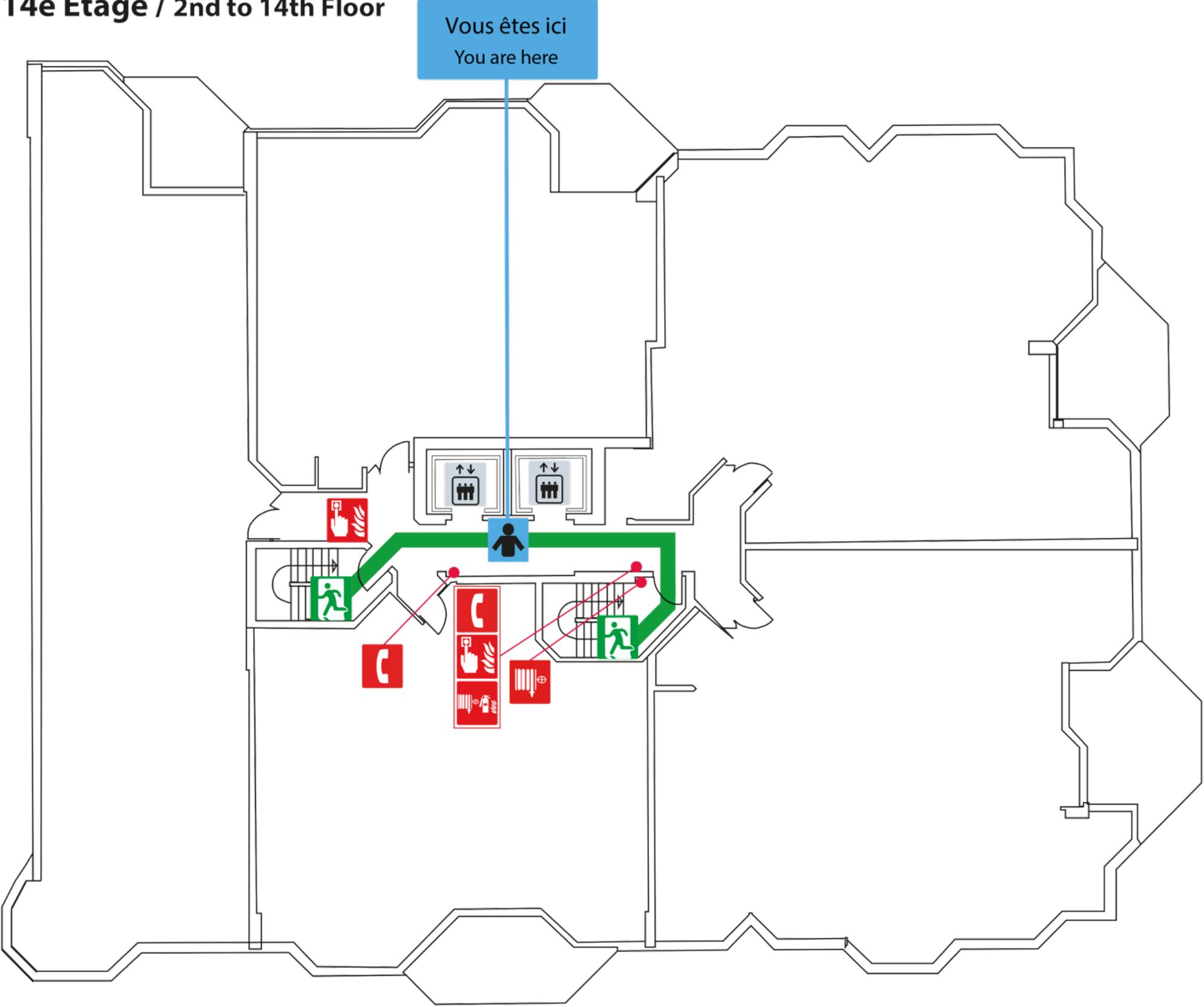
Légende / Legend

	Vous êtes ici You are here		Poste manuel Manual fire alarm
	Issue d'urgence Emergency exit		Téléphone pompier Fireman phone
	Rassemblement Meeting point		Cabinet incendie Fire cabinet
	Ascenseurs Elevators		Alimentation (65 mm) Wall hydrant (65 mm)



PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs - Tour Sud
2e au 14e Étage / 2nd to 14th Floor



URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

- 1. Demeurez calme
Remain calm
- 2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
- 3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
- 4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
- 5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
- 6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

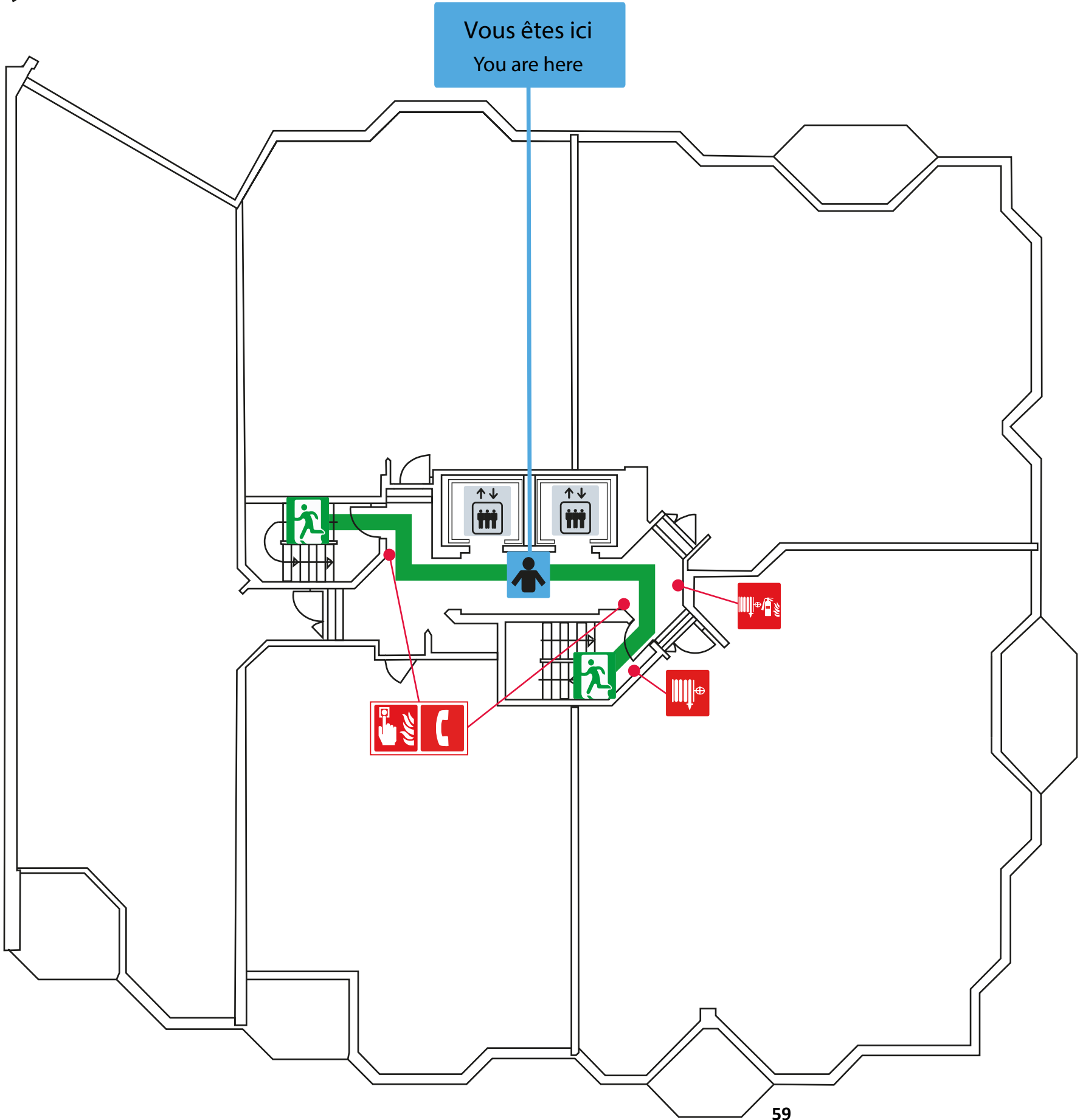
Légende / Legend

	Vous êtes ici You are here		Poste manuel Manual fire alarm
	Issue d'urgence Emergency exit		Téléphone pompier Fireman phone
	Rassemblement Meeting point		Cabinet incendie Fire cabinet
	Ascenseurs Elevators		Alimentation (65 mm) Wall hydrant (65 mm)



PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs -Tour Nord
Penthouse 1



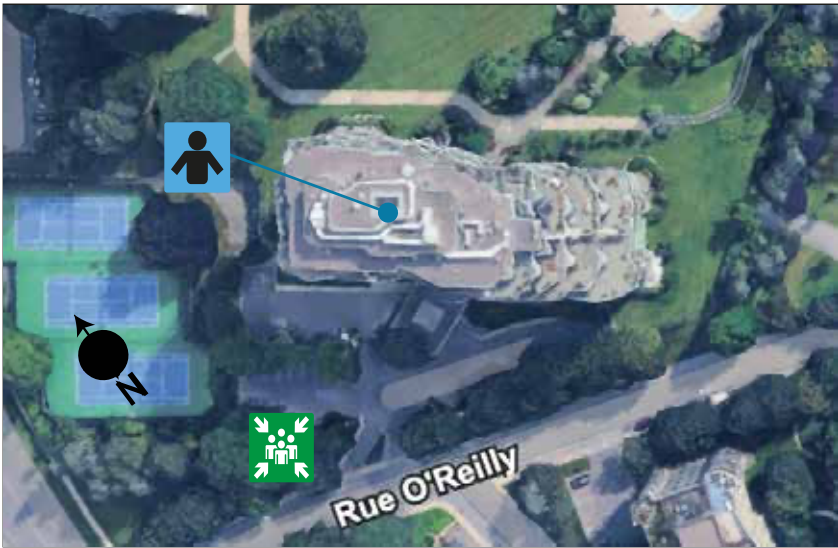
URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

- 1. Demeurez calme
Remain calm
- 2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
- 3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
- 4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
- 5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
- 6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

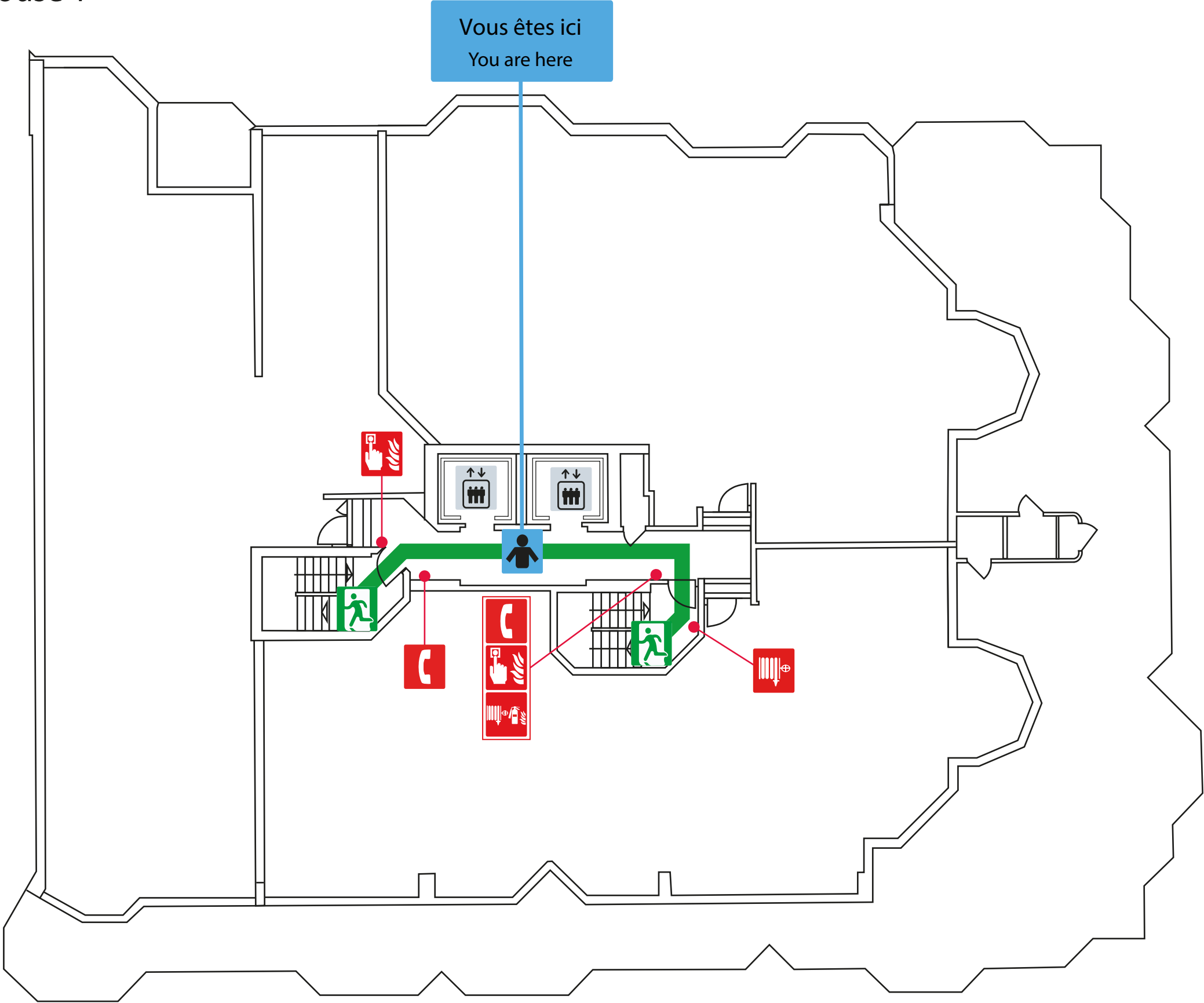
Légende / Legend

	Vous êtes ici You are here		Poste manuel Manual fire alarm
	Issue d'urgence Emergency exit		Téléphone pompier Fireman phone
	Rassemblement Meeting point		Cabinet incendie Fire cabinet
	Ascenseurs Elevators		Alimentation (65 mm) Wall hydrant (65 mm)



PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs - Tour Sud
Penthouse 1



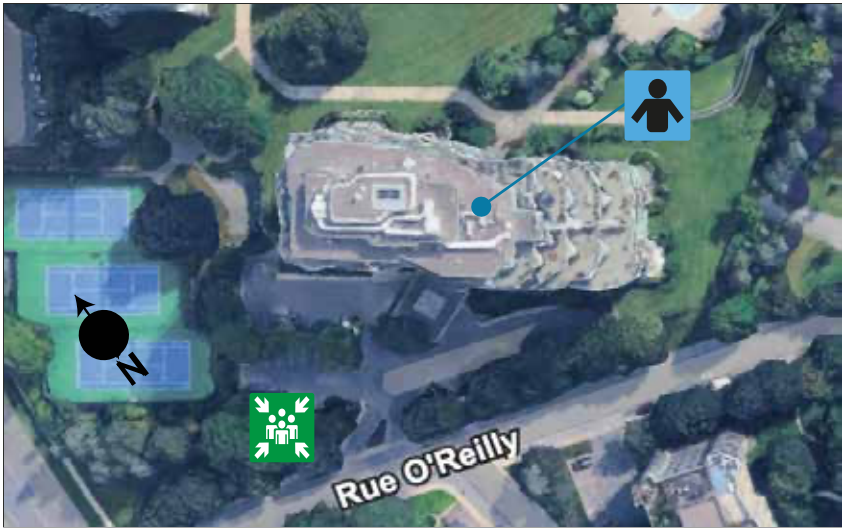
URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

- 1. Demeurez calme
Remain calm
- 2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
- 3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
- 4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
- 5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
- 6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

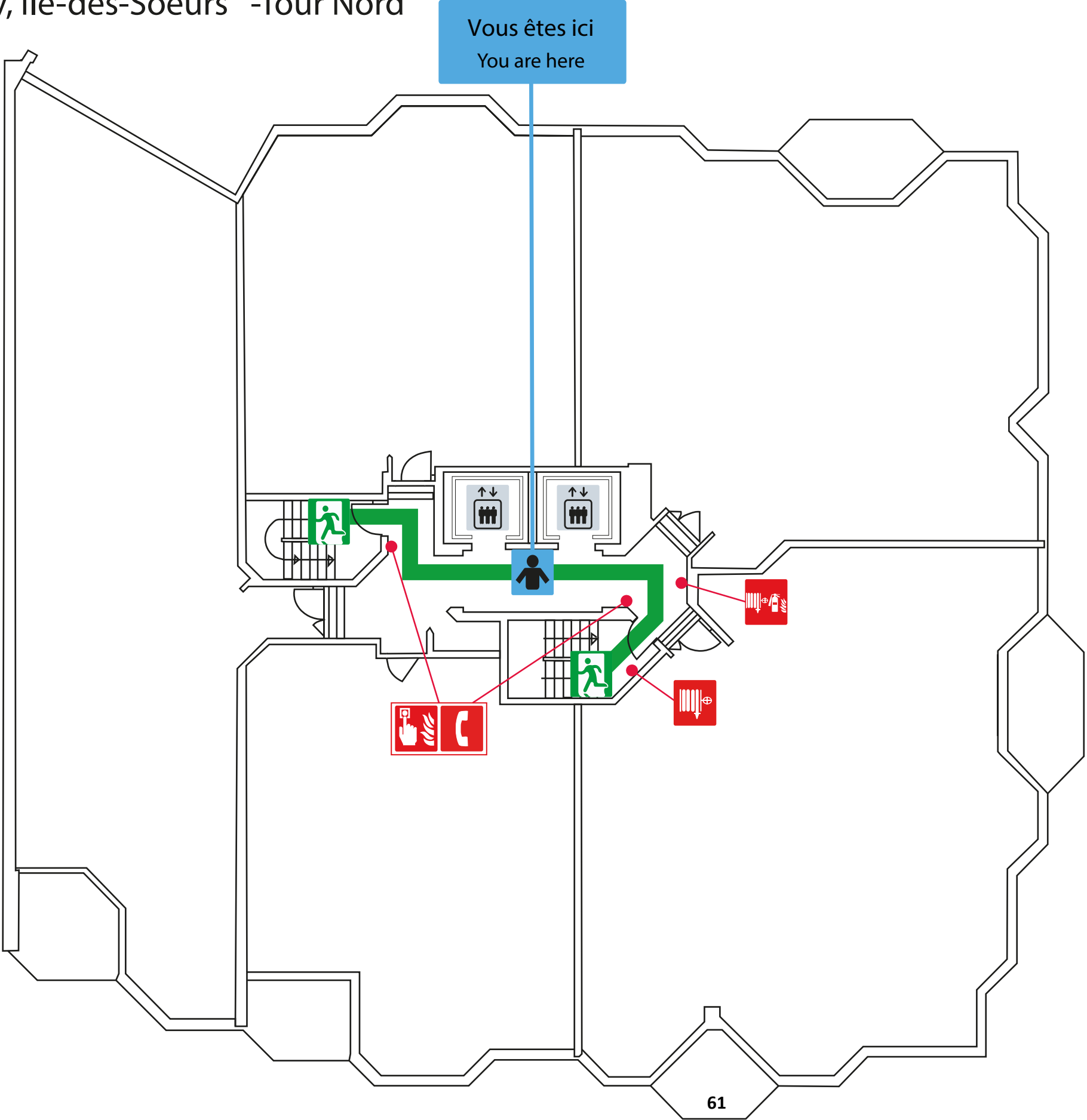
Légende / Legend

	Vous êtes ici You are here		Poste manuel Manual fire alarm
	Issue d'urgence Emergency exit		Téléphone pompier Fireman phone
	Rassemblement Meeting point		Cabinet incendie Fire cabinet
	Ascenseurs Elevators		Alimentation (65 mm) Wall hydrant (65 mm)



PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs -Tour Nord
Penthouse 2



URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

- 1. Demeurez calme
Remain calm
- 2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
- 3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
- 4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
- 5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
- 6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

Légende / Legend

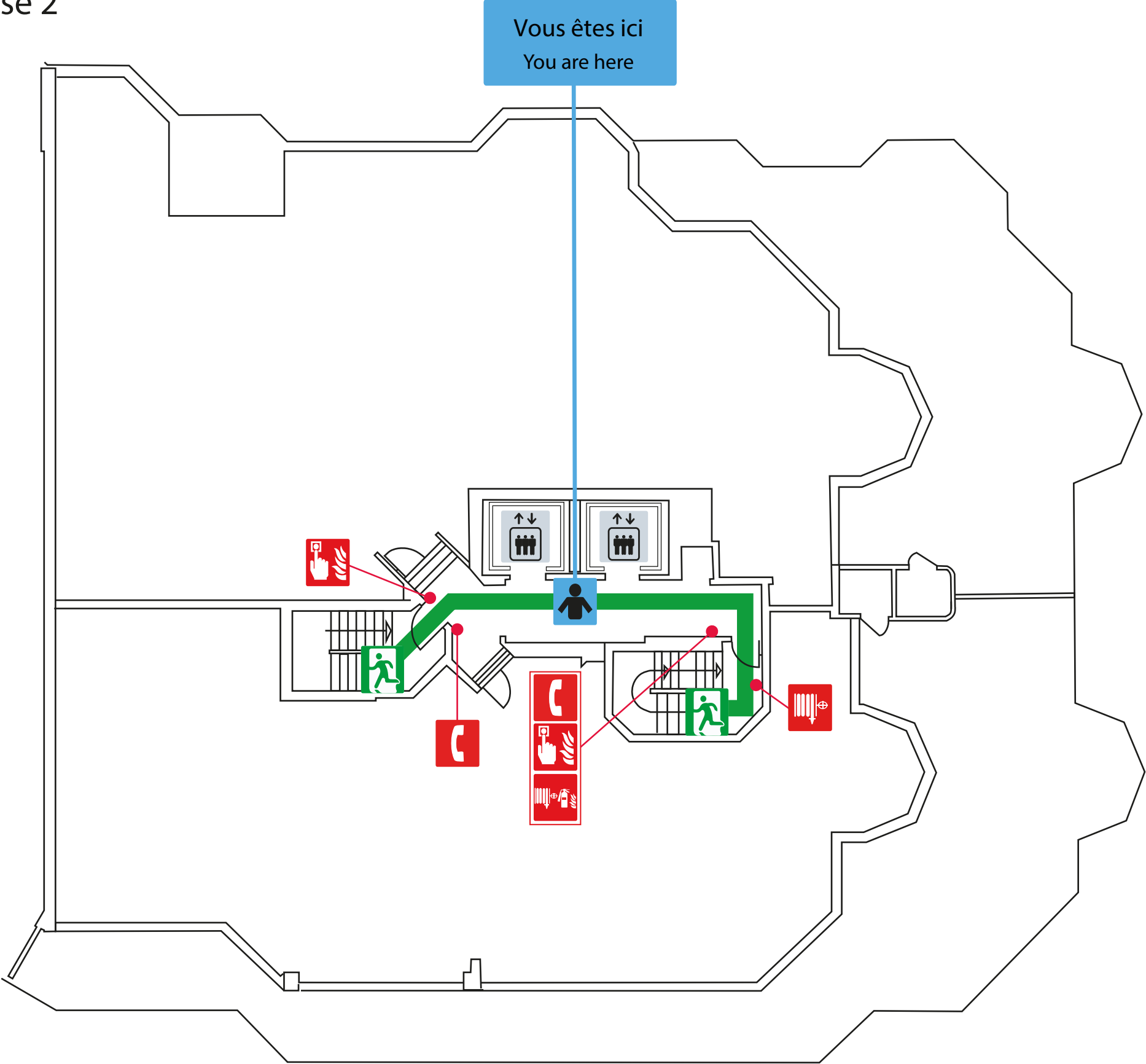
	Vous êtes ici You are here		Poste manuel Manual fire alarm
	Issue d'urgence Emergency exit		Téléphone pompier Fireman phone
	Rassemblement Meeting point		Cabinet incendie Fire cabinet
	Ascenseurs Elevators		Alimentation (65 mm) Wall hydrant (65 mm)



2026-01-13-1601-N

PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs - Tour Sud
Penthouse 2



URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

- 1. Demeurez calme
Remain calm
- 2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
- 3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
- 4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
- 5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
- 6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

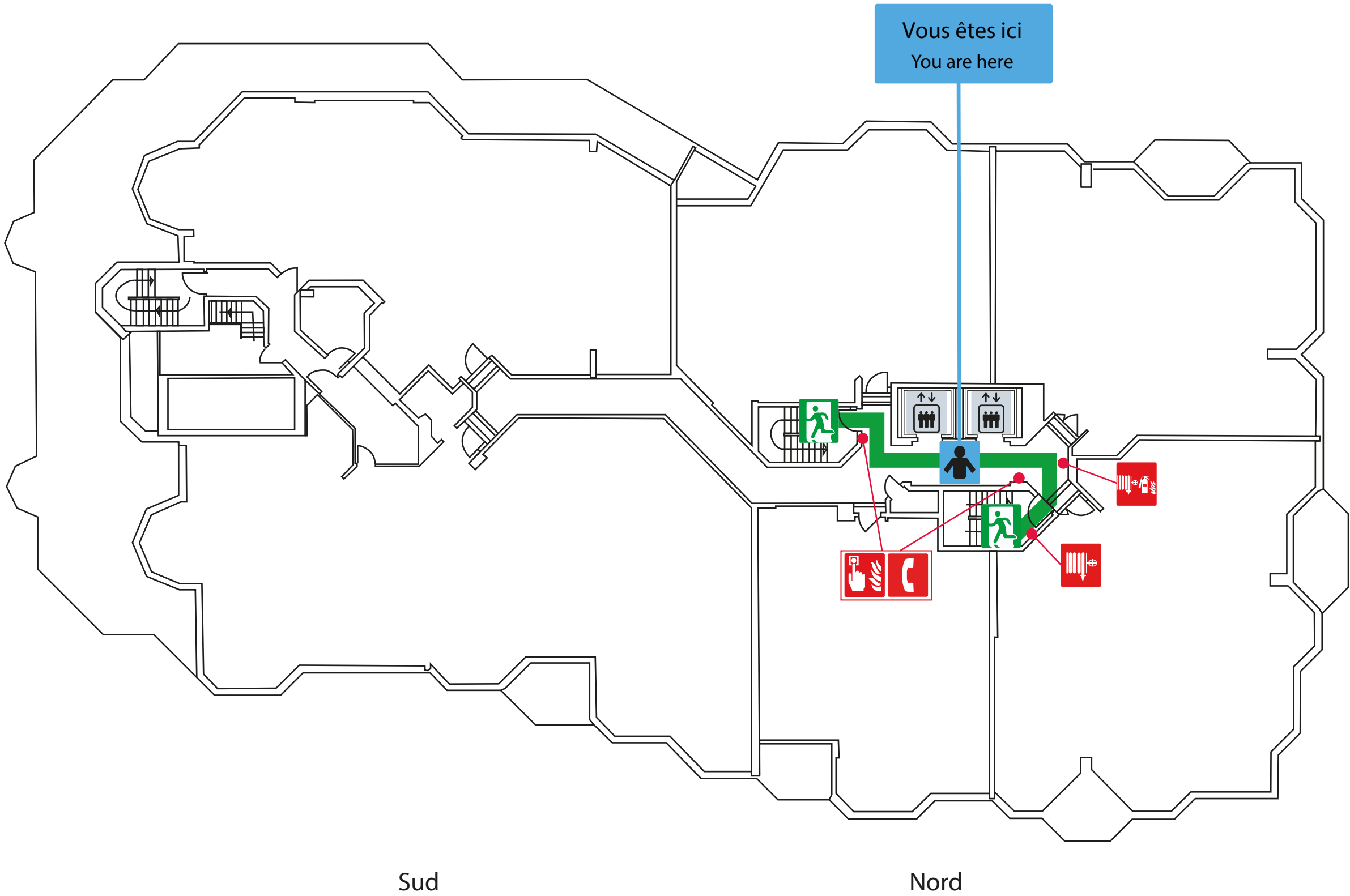
Légende / Legend

	Vous êtes ici You are here		Poste manuel Manual fire alarm
	Issue d'urgence Emergency exit		Téléphone pompier Fireman phone
	Rassemblement Meeting point		Cabinet incendie Fire cabinet
	Ascenseurs Elevators		Alimentation (65 mm) Wall hydrant (65 mm)



PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs
Penthouse 3



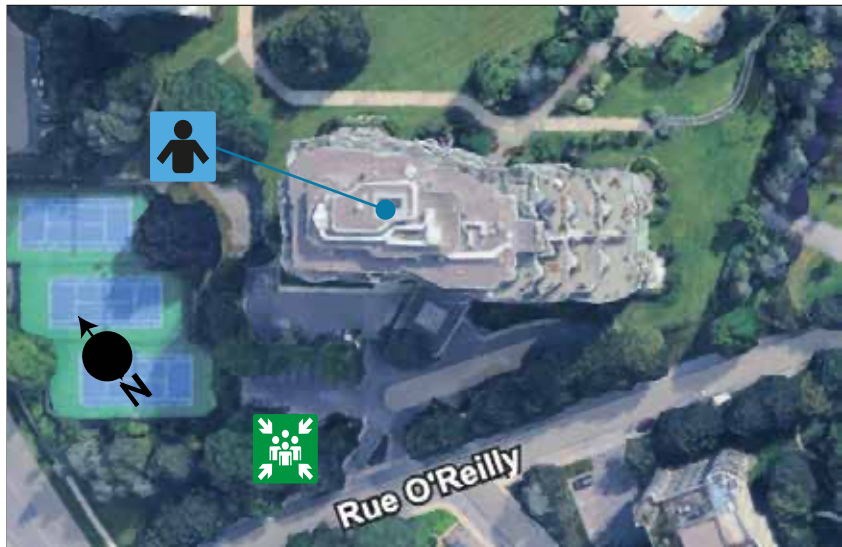
URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

- 1. Demeurez calme
Remain calm
- 2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
- 3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
- 4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
- 5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
- 6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

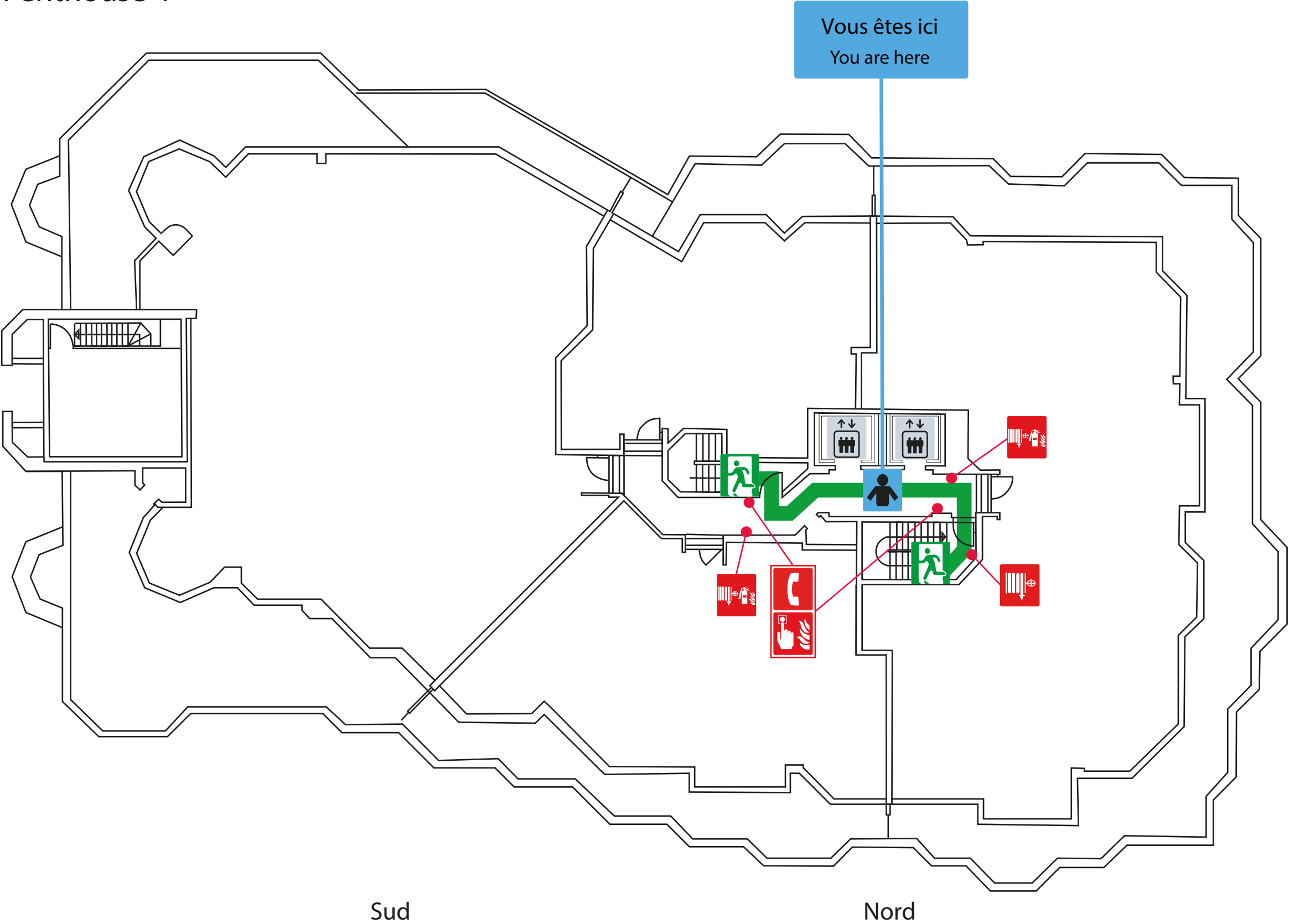
Légende / Legend

	Vous êtes ici You are here		Poste manuel Manual fire alarm
	Issue d'urgence Emergency exit		Téléphone pompier Fireman phone
	Rassemblement Meeting point		Cabinet incendie Fire cabinet
	Ascenseurs Elevators		Alimentation (65 mm) Wall hydrant (65 mm)



PLAN D'ÉVACUATION

11 Rue O'Reilly, Île-des-Soeurs
Penthouse 4



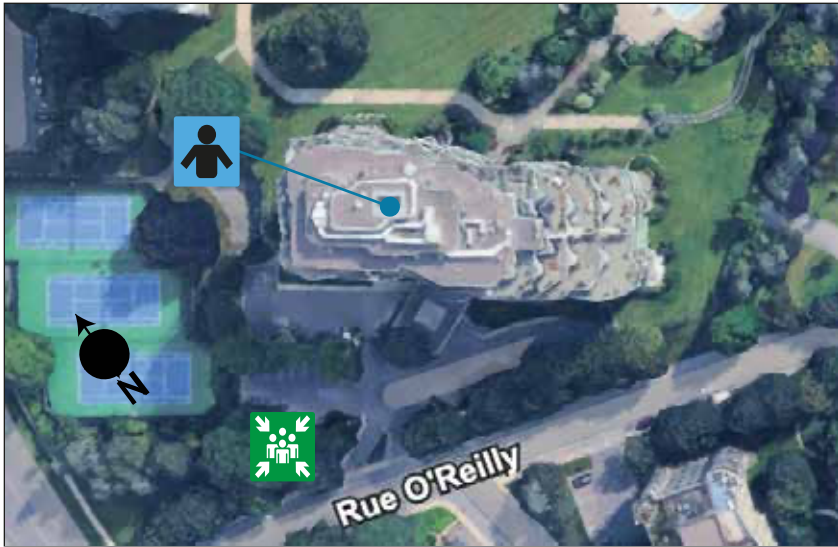
URGENCE 911

En Cas d'Incendie / In Case of Fire

- 1. Demeurez calme
Remain calm
- 2. Actionnez le poste manuel d'incendie
Pull the fire alarm
- 3. Évacuez par la sortie la plus près
Evacuate by the nearest emergency exit
- 4. N'utilisez pas les ascenseurs
Do not use the elevators
- 5. Informez le service d'incendie via **911**
Inform the fire department via **911**
- 6. Allez au point de rassemblement
Go to the meeting point

Légende / Legend

	Vous êtes ici You are here		Poste manuel Manual fire alarm
	Issue d'urgence Emergency exit		Téléphone pompier Fireman phone
	Rassemblement Meeting point		Cabinet incendie Fire cabinet
	Ascenseurs Elevators		Alimentation (65 mm) Wall hydrant (65 mm)



FF. INSPECTION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INCENDIE

Entretien et vérification des équipements de sécurité

Tous les différents équipements de protection incendie doivent être inspectés et entretenus, selon les normes et les règlements en vigueur. Vous pouvez retrouver tous les certificats et tous les rapports d'inspection en annexe.

Tous les essais annuels d'appareil ou d'équipement doivent être exécutés par un technicien d'une firme spécialisée ou par un ingénieur d'une discipline appropriée.

Les rapports d'inspection annuels doivent être maintenus à jour annuellement par le coordonnateur et ils doivent être joints en annexe du PSI et ils doivent être conservés à des fins de consultation par l'autorité compétente.

1) DOCUMENTS À DÉPOSER EN ANNEXE :

- Le réseau avertisseur d'incendie CAN/ULC-S536 ;
- Le réseau d'extinction automatique à eau NFPA 25 ;
- Les extincteurs portatifs NFPA 10 ;
- Les appareils d'éclairage de sécurité, CNPI 2010 modifié Québec, aux articles 6.5.1.6. et 6.5.1.7. de la division B ;
- Les armoires et des boyaux d'incendie norme NFPA-14 et NFPA-1962 ;
- L'éclairage des panneaux « Sortie » norme CAN/CSA-C282.

GG. MISE À JOUR DU PSI

Il est recommandé de procéder à une mise à jour du **PSI** minimalement **une fois par année** ou lors de changements et ajouts significatifs. Dès que des modifications significatives sont apportées, le PSI doit être mis à jour et communiqué au personnel de surveillance.

[illegible]

HH. INFORMATION PRÉEXERCICE

Information préexercice		
Date de l'exercice :		
Heure de l'exercice :		
	<u>OUI</u>	<u>NON</u>
Le <u>PSI</u> est-il à jour ?	☐	☐
Exercice avec la participation du service des incendies de la municipalité ? Si oui, noter le nom du responsable avec qui vous avez parlé et la date à laquelle le service a été avisé. _____	☐	☐
Centre de télésurveillance privé avisé ?	☐	☐
Formation dispensée au personnel de surveillance ?	☐	☐
Scénario complété ?	☐	☐
Matériel spécial, nécessaire à l'exercice, vérifié [clés du panneau d'alarme, dossards, couvertures, radio émetteur, etc.]	☐	☐
Décrire le scénario :		
COMMENTAIRES :		
Signature :	Date :	

II. LISTE DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

[illegible]

MISE À JOUR

Il est recommandé de procéder à une mise à jour de la liste des personnes à mobilité réduite minimalement **1 fois par année** ou lors de changements et ajouts significatifs. Dès que des **modifications significatives** sont apportées, cette liste doit être mise à jour et communiqué au personnel de surveillance. Chez Verrières VI, cette liste est mise à jour mensuellement.

JJ. REGISTRE DE FORMATION DU PERSONNEL DE SURVEILLANCE

PRÉNOM ET NOM	SIGNATURE	DATE DE SIGNATURE JJ/MM/AAAA

Heure à laquelle l'appel est reçu à la centrale 9-1-1 en provenance du bâtiment.		
Heure à laquelle l'appel est envoyé à la centrale 9-1-1 en provenance de la centrale de surveillance privée		
Heure du début de l'évacuation.		
Heure de la fin de l'évacuation.		
Temps d'évacuation [minutes et secondes] .		
	<u>OUI</u>	<u>NON</u>
Est-ce que les occupants ont cessé toutes activités.	☐	☐
Le déroulement de l'évacuation s'est fait de façon ordonnée.	☐	☐
La circulation est fluide, sans course ni panique.	☐	☐
Les portes ont-elles été fermées.	☐	☐
Bonne audibilité du signal d'alarme.	☐	☐
Tous les occupants se sont rassemblés aux points de rassemblement.	☐	☐
L'information [les détails de la situation d'urgence] a été fournie au service des incendies.	☐	☐
Occupants avisés	☐	☐
<u>COMMENTAIRES :</u>		
Signature :	Date :	

LL. RAPPORT D'ÉVACUATION

Nom du complexe : _____

Adresse : _____

Nom et prénom du coordonnateur en devoir : _____

☐ **Rapport d'évacuation :**

Exercice d'évacuation dans des conditions normales.	Date : _____
	Heure : _____
	Nombre de personnes : _____
	Temps total d'évacuation : _____ [min]

☐ **Rapport d'évacuation pour une situation d'urgence :**

Une situation d'urgence est une situation anormale, hors de notre contrôle, qui exige une procédure particulière selon la nature de l'intervention. Une prise de décision rapide, sans délai, afin de sauver des vies, minimiser les pertes matérielles et limiter les dommages au bâtiment.	☐ Incendie ☐ Autre : _____
Tous les occupants ont quitté le complexe à l'exception des personnes dûment autorisées durant la situation d'urgence.	Date : _____ Heure : _____ Nombre de personnes : _____ Temps total d'évacuation : _____

Rapport d'évacuation [suite]

Identification du coordonnateur qui a dirigé l'évacuation :

Nom : _____

Titre : _____

Inscrire les besoins de ressources externes [service de sécurité incendie, policiers, ambulanciers, Hydro- Québec, etc.] :

Identifier les anomalies, les irrégularités ou les déficiences constatées :

Exposer les recommandations pour l'amélioration :

Signature : _____

Fonction : _____

Date : _____

MM. ANNEXES

DOCUMENTS À DÉPOSER EN ANNEXE :

- 1) INSPECTION DU RÉSEAU D'AVERTISSEURS INCENDIE
- 2) INSPECTION DU RÉSEAU D'EXTINCTION AUTOMATIQUE À EAU
- 3) INSPECTION DES EXTINCTEURS PORTATIFS
- 4) INSPECTION DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ
- 5) INSPECTION DE L'ÉCLAIRAGE DES PANNEAUX "SORTIE"

NN. RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS DE MISE EN ŒUVRE

1. Apposer la signature du propriétaire ou son représentant ;
2. Déposer en annexe les rapports d'inspection annuels ;
3. Compléter le **REGISTRE DU PERSONNEL DE SURVEILLANCE** ;
4. Compléter le tableau du **COMITÉ SUR LES MESURES D'URGENCE** ;
5. Diffuser la **PROCÉDURE EN CAS D'INCENDIE/ÉVACUATION** aux occupants ;
6. Compléter le tableau de **COMMUNICATION D'URGENCE** ;
7. Conserver une copie du **PSI** et les clés **dans un boîtier verrouillé** près de l'accueil pour le service de sécurité incendie ;
8. Installer l'affiche pour identifier le point de rassemblement ;
9. S'assurer que le PAI est programmé en mode 1 étape ;
10. Effectuer une formation sur l'opération et la programmation des PAI ;
11. Tout bâtiment pourvu d'un réseau de gicleurs automatiques à eau doit avoir près du panneau d'alarme principal, un plan **indiquant l'emplacement des vannes de commande** ainsi que le trajet pour s'y rendre ;
12. Planifier et tenir l'exercice d'évacuation.

AVERTISSEMENT

Le présent document a été établi à partir des informations recueillies durant notre visite des lieux, des renseignements obtenus lors de rencontres et/ou entretiens avec le personnel en place, ainsi qu'à partir des documents transmis à la firme Sécurité Incendie Pro Action et ses représentants. La qualité et la justesse des informations et des conseils contenus dans le présent document étant directement liée aux renseignements obtenus, il s'avère important d'aviser la firme Sécurité Incendie Pro Action de tout changement éventuel à la situation.

La firme Sécurité Incendie Pro Action ne peut être tenue responsable d'imprécisions résultant de contraintes imposées lors de la visite, de réponses incomplètes obtenues à ses questions, de changement dans la situation ou dans les installations du client et/ou d'éventuelles mises à jour du présent document.

SIGNATURE

DATE